



REPUBLIQUE DU TCHAD  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
PRIMATURE  
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE  
ET DE LA DECENTRALISATION  
PROVINCE DE WADI-FIRA  
DEPARTEMENT DE DAR TAMA  
SOUS-PREFECTURE DE GUEREDA RURAL  
CANTON NOMADE ARABE IRREGUAT

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

## **PLAN DE DEVELOPPEMEN LOCAL DE CANTON ARABE IRREGUAT**



**Période 2022- 2026**

Elaboré par la population du canton Arabe Iréguat

Avec l'accompagnement technique du Consortium BCI – ALTAKHADOUM et  
L'appui Financier du Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle  
(SAN 11<sup>ème</sup> FED)

**Octobre 2022**

## Outil 8 : Procès-verbal de délibération du CDA du département :


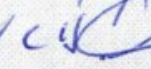
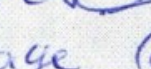
Session de validation du PDL du canton d'Araba Irregat

En date de 15/ 15 / 2022



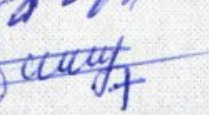
La session de validation du PDL par le CTD représentant le Comité Départemental s'est tenue le 15/ 15 / 2022

Les membres dont les noms sont repris ci-dessous ont participé à la session présidée par Monsieur MANSOUR ABDOULAYE NASSIR : Secrétaire Départemental

Pour les services techniques : nom et fonction

1. Aboukar Abdouloufe Issa Kira I DEN PC 
2. Adoum Ibrahim  Représentant H.C.D
3. Habib Ahmad  Inspecteur Elevage

Pour les organisations paysannes et la société civile :

1. Mansour Abdoulaye Nassir 
2. Souleymane Ibrahim 
3. Ayoub Idouss Ahmad 

Le CTD a reçu et interrogé le Comité Cantonal de Développement (CCD) du canton d'Araba Irregat représenté par les personnes suivantes : nom et fonction

1. Saïd Hassan Khamat
2. Bahar Haroun
3. Fadoul Toha
4. Halimé Ibrahim Abdolloh

« Le Comité Technique Départemental (CTD), après examen du document par le CCD, après avoir entendu la présentation du PDL par CCD et après avoir discuté avec les membres du CCD, formule les résultats suivants de sa délibération. Dans l'ensemble, le CTD apprécie l'importance du travail de concertation accompli à la base en matière de sensibilisation des communautés sur leur développement, de diagnostic local par les populations et les différentes structures qui ont pris part à l'élaboration du PDL du canton de : Arabe Irregat

Le CTD, sur base de la grille de notation globale a attribué la note totale de cette base, il atteste que le travail accompli pour l'élaboration du PDL du canton d'Araba Irregat est :

**Décision du CDA : validation sans réserves**

Sur base des avis de ses membres, le CDA représenté par le CTD, va sans réserve, le PDL soumis et présenté par la population du canton V CDA autorise la diffusion du PDL en vue de la réalisation des projets sur

**Pour Le CDA**

(Nom, fonction et signature des membres ayant participé à la séance

Nom et prénoms,	fonction	
Hausan Abdoulaye Nassir	Président	
Souleymane Brahim Kept.	Secrétaire	
Abakar Abdoulaye	Membre CDA	
Adoum Brahim	Membre CDA	
Habib Ahmad	— " —	
Hyoub Idriss Ahmad	— " —	

## Table de matières

<b>Liste de tableaux, cartes, figures</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
<b>Liste des sigles et Abréviations</b> .....	<b>6</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>7</b>
<b>I. Généralités sur le canton</b> .....	<b>1</b>
<b>1.1. Milieu physique</b> .....	<b>1</b>
1.1.1. Localisation géographique .....	1
1.1.2. Caractéristiques physiques.....	1
1.1.2.1. Relief .....	1
1.1.2.2. Climat .....	1
1.1.2.3. Hydrographie .....	2
1.1.3. Les ressources naturelles.....	2
1.1.3.1. Sols.....	2
1.1.3.2. Végétation et Flore.....	2
1.1.3.3. Faune .....	3
1.1.3.4. Ressources naturelles non renouvelables.....	3
<b>1.2 Milieu humain</b> .....	<b>4</b>
1.2.1. Historique du canton.....	4
1.2.2. Caractéristiques démographiques .....	4
1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle .....	5
1.2.4. Organisations modernes.....	5
1.2.5. Les intervenants .....	6
1.2.6. Les infrastructures .....	6
<b>1.3. Activités économiques</b> .....	<b>6</b>
1.3.1. Agriculture .....	6
1.3.2. Élevage .....	7
1.3.3. Pêche .....	8
1.3.4 Commerce.....	8
1.3.5 Artisanat .....	8
1.3.6 Autres activités .....	8
<b>II. Diagnostic participatif du canton et options de développement par domaine</b> .....	<b>9</b>
<b>2.1. Agriculture, Elevage, pêche</b> .....	<b>9</b>
2.1.1 Résultats du diagnostic .....	9
.1.2 Les axes prioritaires de développement .....	10

<b>2.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN)</b> .....	<b>11</b>
2.2.1 Résultats du diagnostic .....	11
2.2.2 Les axes prioritaires de développement .....	12
<b>2.3. Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)</b> <b>13</b>	
2.3.1 Résultats du diagnostic .....	13
2.3.2 Les axes prioritaires de développement .....	13
<b>2.4. Santé-Eau potable-Assainissement</b> .....	<b>14</b>
2.4.1 Résultats du diagnostic .....	14
2.4.2 Les axes prioritaires de développement .....	15
<b>2.5. Education-Jeunesse-Culture-Sport</b> .....	<b>16</b>
2.5.1. Résultats du diagnostic.....	16
2.5.2. Les axes prioritaires de développement .....	17
<b>2.6. Affaires sociales-Genre</b> .....	<b>18</b>
2.6.1. Résultats du diagnostic.....	18
2.6.2. Les axes prioritaires de développement .....	19
<b>2.7. Gouvernance-Sécurité-Paix (y compris gouvernance au sein des organisations)</b> .	<b>20</b>
2.7.1. Résultats du diagnostic.....	20
2.7.2. Les axes prioritaires de développement .....	21
<b>IV. Projets de développement sur la durée du plan</b> .....	<b>23</b>
<b>I. MECANISME DE PILOTAGE ET DE MISE EN ŒUVRE DU PDL</b> .....	<b>30</b>
<b>Mécanisme de mise en œuvre des actions</b> .....	<b>31</b>
❖ <b>Rôles et responsabilité des principaux acteurs :</b> .....	<b>31</b>
❖ <b>Stratégie de pilotage et de suivi du programme</b> .....	<b>32</b>
❖ <b>Stratégie de suivi</b> .....	<b>32</b>
<b>5.3 Planning annuel de travail</b> .....	<b>34</b>
<b>Conclusion</b> .....	<b>38</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>39</b>

## Liste des sigles et Abréviations

ADC	Association de Développement du Canton
AG	Assemblée Générale
AGR	Activités Génératrices de Revenu
ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
AN	Animateurs Nomades
APE	Association de Parents d'Elèves
ATPDI	Association Tchadienne pour la Promotion de Développement Intégré
BCI	Bureau Consulting International
CARE	Cooperative for Assistance and Relief Everywhere
CDA	Comité Départemental d'Action
CCD	Comité Cantonal de Développement
CEG	Collège d'Enseignement Général
CNARR	Commission Nationale d'Accueil pour la Réinsertion des Réfugiés
CNC	Cadre Nomade de Concertation
CRS	Conservation et Restauration du Sol
COGES	Comité de Gestion du Centre de Santé
COSAN	Comité de Santé
CPA	Comité Provincial d'Action
CT	Commission Thématique
DRS	Défense et Restauration du Sol
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FED	Fonds Européen de Développement
FOBDAL	Fédération des Organisations de Base pour le Développement AL-Takhadoum
GM	Grand Marché
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
IDEN	Inspection Départementale de l'Education Nationale
IPEP	Inspection Pédagogique pour l'Enseignement Primaire
IRC	International Rescue Committee
IST	Infection Sexuellement Transmissible
JRS	Jesuit Refugee Service
MAM	Malnutrition Aigüe Modérée
MAS	Malnutrition Aigüe Sévère
ODV	Organisation de Développement du Village
ONG	Organisations Non Gouvernementales
OP	Organisation Paysanne
OSC	Organisation de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PASAP/WAFO	Projet d'Appui à la Structuration-Animation et à la Planification Locale dans les Provinces de Wadi-Fira et Ouaddaï
PM	Petit Marché
PMH	Pompe à Motricité Humaine
PROSSAN	Projet d'Amélioration des Soins de Santé primaire et Nutritionnelle dans le District Sanitaire de Guéréda
PTA	Plan de Travail Annuel
RAF	Responsable chargé d'Animation et de Formation
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SAN	Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
SECADEV	Secours Catholique de Développement
SIDA	Syndrome d'Immuno Déficience Acquise
UDGV	Union des Groupements de Développement des Villages
UNA	Unité Nutritionnelle Ambulatoire
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNS	Unité Nutritionnelle Supplémentaire
VIH	Virus d'Immuno déficience Humaine

## INTRODUCTION

Le Tchad fait partie des pays sous-développés de la planète et ceci est dû à son enclavement par manque de débouchée à la mer. Le Tchad regorge des potentialités et des atouts non exploités. Sa superficie est de 1284000km<sup>2</sup> avec une population estimée à 16,43 millions (2020) conformément au RGPHT de 2009 et à son taux d'accroissement.

Le Tchad s'est engagé dans une politique de décentralisation qui vise à transférer la responsabilité aux communautés à la base. Cela requiert la planification des actions et des investissements qui doivent être ascendants, déconcentrés et les populations elles-mêmes en soient le maître d'ouvrage à travers leurs représentants désignés au sein des structures locales de développement mises en place lors des différentes concertations avec les communautés telles que les Organisations de Développement du Village (ODV), les Unions de Développement des Groupes des Villages (UDGV) et les Associations de Développement Cantonal (ADC).

Il faut souligner que ces structures une fois créées mèneront à mesure de mener le processus d'élaboration du Plan de Développement Local (PDL) afin d'apporter des réponses adaptées aux préoccupations de la population du canton dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la gestion des ressources naturelles qui entravent le développement intégré et durable.

Face au contexte d'une pauvreté accrue due notamment à la faible exploitation des potentialités et atouts existant dans le canton. Les principales difficultés relèvent du domaine de la production, de la mauvaise gestion des ressources naturelles, de l'insécurité alimentaire. Exceptionnellement le canton Arabe Irréguat a des insuffisances liées à l'organisation des initiatives de développement et une faible structuration et orientation des communautés qui n'arrivent pas à se mobiliser et à se concerter pour mener des actions cohérentes pouvant s'inscrire dans un plan de développement en vue d'une résilience et à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Le programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN) et ses partenaires dont le consortium BCI/AL-TAKAHADOUM au travers du Projet d'Appui à la Structuration, Animation et la Planification locale dans les provinces de Wadi-Fira et du Ouaddaï (PASAP-WaFO) ont jugé utile d'accompagner la population du canton à une prise de conscience locales. La population du canton d'être considérée comme des acteurs de développement par rapport à la place qu'elles allaient occuper dans un processus participatif et de rôle qu'elles devraient jouer dans cette démarche pour un développement durable.

La stratégie se veut l'implication de différents acteurs de développement et de services déconcentrés de l'Etat, des partenaires et d'autres acteurs comme les religieux, les nomades, les jeunes, les femmes, les commerçants, etc.

Ce travail suit une logique dans sa chronologie avec l'organisation des assemblées générales suivant les phases et les étapes. En vue de mieux diagnostiquer et cerner les problèmes qui entravent le développement socio-économique pour que des solutions envisageables et faisables soient trouvées.

L'approche permet à la population d'adopter une stratégie de résilience face à catastrophes naturelles en s'appuyant sur le de la communauté elle-même.

L'analyse des problèmes de différents domaines : l'agriculture-élevage, santé, éducation-jeunesse-sport, gestion des ressources naturelles, l'économie, promotion du genre et la bonne gouvernance.

Le PDL est un document de référence qui décrit tous les contours du canton et peut mettre en évidence les actions porteuses indiquées dans les tableaux de priorisation et de rechercher les possibilités auxquelles, nous populations pouvons-nous mobiliser pour faciliter leur réalisation d'une part et d'autre part, de permettre à la communauté cible que nous sommes, de prendre la destinée du canton en main. Ainsi de convenir et de rechercher les financements pour que les préoccupations majeures soient améliorées d'une manière collective et permettant surtout un développement durable proportionnellement à la gestion rationnelle des ressources naturelles disponibles.

Les facteurs clés de notre PDL sont basés sur l'implication de toutes les couches socio-traditionnelles et administratives. Et l'approche participative à travers les activités pratiques réalisées lors de processus d'élaboration dudit PDL parmi ces activités, nous pouvons rappeler à titre d'exemple, les journées d'informations et de sensibilisation dans les villages, ferricks et Damrés débouchant à la mise en place des structures locales, la réalisation du diagnostic

participatif, l'identification des grandes orientations et la définition des grands axes de développement du canton durant la période du PDL. La planification locale quant à elle, nous a permis de situer dans le temps et dans l'espace l'ensemble des projets recensés ainsi que leurs coûts de réalisation pour qu'un engagement idéal puisse être dégagé et ce en rapport avec le souhait des bénéficiaires. Les commissions thématiques (C.T) ont pu approfondir certains points demandant un degré de réflexion et de prise de décision. Le PDL a été validé au niveau cantonal. Il a été présenté et soutenu par les membres de l'ADC/CCD devant le CDA qui après avoir fait des amendements et des recommandations pour sa validation, sa diffusion et sa mise en œuvre.

## **Méthodologie d'élaboration du PDL**

La démarche méthodologique tient compte du canevas d'élaboration du PDL, en conformité avec le guide harmonisé. Il consiste au respect strict du processus, des différentes phases et étapes pouvant aboutir à l'élaboration du document PDL du canton Arabe Irréguat.

### **PHASE 1 : PREPARATION**

La prise de contact avec les autorités administratives et traditionnelles notamment le représentant du Sultan de Dar Tama et notables ainsi les leaders communautaires qui sont les représentants du chef de canton de Guéréda-Ouest, le chef de canton arabe Irréguat et ses notables. Il y a d'autres personnes ressources comme les chefs des Dams et Ferricks du canton.

Cette démarche est entreprise par l'équipe des techniciens d'Antenne du consortium BC/AL-TAKHADOUM de Guéréda.

Une campagne d'information, de sensibilisation, d'animation de proximité dans les différents Dams et Ferricks a suscité de l'engouement et aussi l'adhésion massive de la communauté ainsi que leur participation dans les différents processus d'élaboration du PDL de leur canton.

Les données relatives à l'étude du milieu dans le canton : les potentialités, les atouts, les forces, faiblesses et les menaces ont été collectées par les animateurs.

Les animateurs ont eu à constituer deux grappes dans le canton et aussi organiser les diagnostics par grappe. Il s'agit de la grappe de villages d'Alama et la grappe de villages de Djiré Arabe.

Il est à retenir que durant cette campagne, les dates pour les ateliers et les assemblées générales ont été fixées et les lieux où doivent se dérouler ces assises sont retenus.

### **LANCEMENT OFFICIEL DU PROCESSUS D'ELABORATION DU PDL :**

Le **20/09/2022**, à Alama, chef-lieu du canton Arabe Irréguat, s'est tenue une assemblée générale de lancement officiel du processus d'élaboration du plan de développement du canton Arabe Irréguat en présence du Secrétaire Générale du Département représentant le Préfet, du Représentant du Sultan de Dar Tama, du représentant du chef de canton de Guéréda Ouest et du chef de canton de Arabe Irréguat, de ses notables et différents cheikhs de Dams/Ferricks.

Au cours de cette assemblée, les structures ont été constituées et mises en place pour conduire et suivre le processus dans son évolution. Ce sont : l'Union de Développement des Groupements de Villages (UDGV) dans les grappes des villages, l'Association de Développement du Canton (ADC) avec sa structure d'exécution le Comité Cantonal de Développement (CCD), ainsi que les animateurs locaux (AL) choisis à l'unanimité par les participants.

Il faut aussi noter que lors de ces Assises, les fiches ont été distribuées aux différents chefs de villages, Dams et Ferricks : fiches des données démographiques ; fiches de diagnostic par domaine ; fiches des infrastructures existantes. Toutes les fiches étaient bien expliquées aux participants, bien exploitées, permettant de mieux appréhender les AG de diagnostic participatif au niveau du DPC.



## **PHASE 2 : DIAGNOSTIC PARTICIPATIF CANTONAL ;**

En liminaire au DPC, les diagnostics sont planifiés au niveau des deux grappes de villages du canton Arabe Irréguat. Respectivement à :

UDGV du **29/09/2022** à Alama. Ce diagnostic a vu la participation de personnes dont plusieurs femmes.

UDGV de Djiré Arabe le **14/10/2022**. Ce diagnostic a regroupé des participants dont la majorité sont les femmes.

Ces diagnostics faits au niveau des grappes de villages ont permis de mieux identifier les problèmes, les causes et les conséquences et chercher ensemble, des solutions durables.

L'Assemblée Générale de Diagnostic Participatif Cantonale a été tenue le **18/10/ 2022** à Alama avec **53** participants dont **09** femmes.

Les délégués thématiques par grappes de villages, l'ADC, les chefs des services déconcentrés de l'Etat, les représentants des ONG partenaires ont pris part à cet atelier. Cette AGC a permis aux participants de discuter et d'analyser les données collectées pendant les Assises des groupes de villages. Ainsi donc, les orientations ont été données par les techniciens sur les solutions aux problèmes, les potentialités, les atouts identifiés et localisés.

## **PHASE 3 : PLANIFICATION LOCALE :**

La phase de planification a été caractérisée par les travaux en commissions thématiques (CT) qui ont regroupé techniciens et représentants de la population par domaine. Ensuite un atelier cantonal de formulation des projets a été organisé le **03/11/2022** afin de retenir les orientations évidentes retenues, susceptibles pour développement de la localité.

## **PRIORISATION ET FORMULATION**

Un autre atelier cantonal de priorisation, permettant de déterminer les axes prioritaires de développement du Canton et d'adoption de l'ébauche du PDL a été organisé à Alama le **10/11/2022**. Le consortium ainsi que la commission de rédaction du PDL ont rédigé le PDL en respectant les priorités établies lors de ce dernier atelier de la phase.

En prélude de la validation départementale, l'équipe du projet a organisé avec les membres du bureau exécutif de l'ADC une AG de validation cantonale. Cette activité est déroulée le 12/11/2022. Les participants se sont appesanties sur les déroulements des activités, l'historique du canton, les problèmes majeurs par domaine dans le canton. Ils ont revu les projets retenus. C'est ainsi qu'ils ont réorientés certains projets.

## **PHASE 4 : VALIDATION ET DIFFUSION**

Pendant la phase de validation et de diffusion, le document de PDL a été finalisé et soumis par le CCD au CDA du Dar Tama pour validation. La session de validation a eu lieu le 15 décembre 2022 à Guéréda. Le CCD a présenté et défendu son PDL qui a été validé par le CDA et autorisé à être diffusé.

## **PHASE 5 : MISE EN ŒUVRE**

La mise en œuvre du PDL sera amorcée par la réalisation des actions considérées prioritaires et urgentes par la population, qui doit se faire dans une dynamique sociale et socio-économique structurante. La population, avec l'appui des intervenants à différentes échelles doit développer des stratégies pour mobiliser des fonds endogènes afin d'assurer le financement des microprojets.

## I. GENERALITES SUR LE CANTON

Géographiquement parlant, le canton Arabe Irréguat n'a pas de ressort territorial. Les villages, damrés et ferricks du canton se retrouvent dans les cantons avoisinants tels que Guéréda-Ouest, Kolonga, Koursigué, Faré ...

### 1.1. MILIEU PHYSIQUE

#### 1.1.1. Localisation géographique

Comme souligné ci-dessus, le canton n'a pas de territoire propre à lui, néanmoins il se retrouve dans le territoire du sultanat de Dar Tama avec une dizaine de villages ou damrés situés à l'intérieur d'autres cantons voisins.

C'est l'effet du flux migratoire des Arabes Irréguat, conduisant à la recherche des terres fertiles pour les cultures et aussi du pâturage pour le bétail. Les villages et damrés sont installés de manière disparate dans les territoires des autres cantons. Il est à noter que les communautés arabes Irréguat qui se sont installés dans le Sultanat de Dar Tama dépendent d'un même chef de canton. Notons pendant les investigations, les personnes consultées disent que la population du canton vit en harmonie avec les autres communautés voisines.

#### 1.1.2. Caractéristiques physiques

##### 1.1.2.1. Relief

Le relief n'est pas très marqué dans le canton, il présente une géomorphologie caractérisée par la plaine et une petite colline à l'entrée du village Alama.

D'autres villages du canton se trouvent dans les cantons où les reliefs sont déjà décrits.

##### 1.1.2.2. Climat

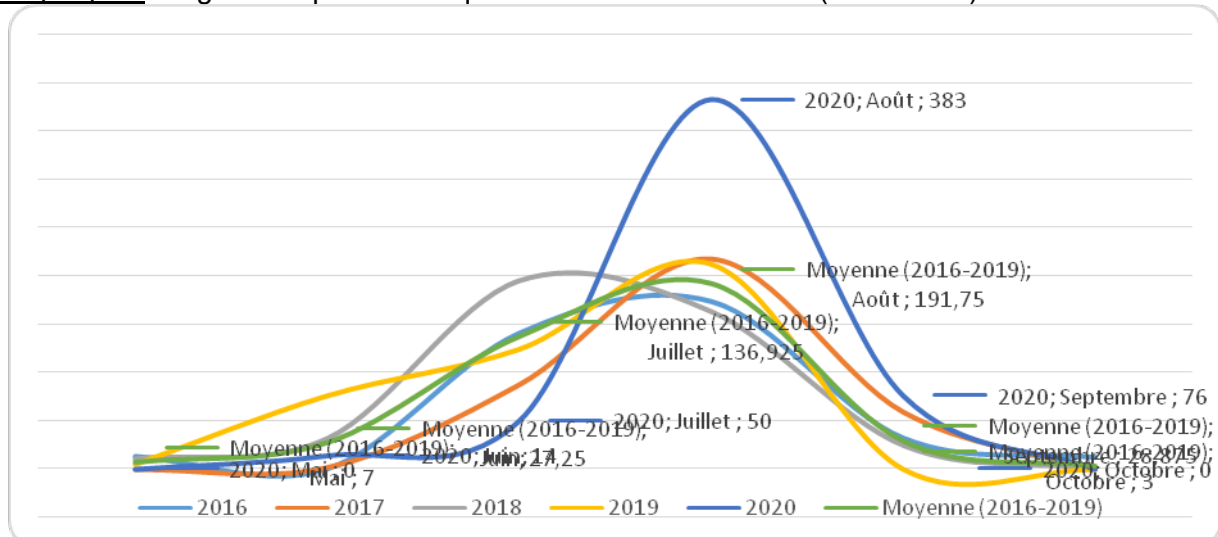
Le climat où y vivent les Arabes Irréguat est identique aux autres cantons. Il est du type sahélien avec deux saisons dont une saison sèche (8 mois) qui va d'octobre en juin et une saison de pluie qui va de juillet en octobre (4 mois). Le type du vent c'est l'harmattan qui souffle de novembre en avril et se lève du secteur Nord-est vers le Sud-ouest et la mousson qui est un vent de la poussière et du sable desséchant la nature. La mousson est un vent de secteur Sud-Ouest vers le Nord- Est qui souffle de mai à septembre du secteur Sud-Ouest vers Nord-est.

La température moyenne est comprise entre 7 à 27°C. Mais le mois le plus chaud est le mois de mai avec une température varie entre 27 et 40°. Les précipitations annuelles varient entre 250 mm à 550mm.

#### C/) La pluviométrie

La pluviométrie de cette dernière décennie est très faible et mal répartie. Selon les témoignages des producteurs qui s'inquiètent du changement climatique de ces dernières décennies car la pluviométrie ne favorise pas aux cultures de boucler leur cycle de production.

Graphique : Diagramme pluviométrique de la zone de Guéréda (2016-2020)



Le cumul pluviométrique enregistré (523mm) montre une année plus pluvieuse que les 4 précédentes années (2016, 2017, 2018 et 2019) avec un excédent pluviométrique de 128mm par rapport à la moyenne qui est de 395 mm. Notons que l'augmentation du cumul annuel est due essentiellement aux mois d'août et de septembre qui ont enregistrés des pics pluviométriques importants respectivement de 383 mm soit 73% du total enregistré et de 76 mm soit 14,5% du total. Les mois d'août et de Septembre comptent 77,5% des quantités de pluies. Cela dénote une répartition très inégale de la pluie d'autant plus que la campagne agricole 2020-2021 a démarré en Juin et qu'avant le mois d'août un déficit pluviométrique est enregistré avec un total de seulement 64 mm (de juin à juillet) par rapport à la moyenne des quatre précédentes années qui se chiffre à 171mm (mai à juillet).

**Source** à l'équipe d'ANADER de Guéréda.

### 1.1.2.3. Hydrographie

Le réseau hydrographique est celui du Canton Guéréda-Ouest, Faré, Kolonga, Koursigué et Kourkouré.

## 1.1.3. Les ressources naturelles

### 1.1.3.1. Sols

Les sols sont ceux du canton Guéréda Ouest d'autant plus qu'une partie de la population du canton Arabe Irréguat habitent le même territoire et exercent les mêmes activités culturelles.

On rencontre plusieurs types des sols. Il y a les sols sablonneux, limono- argileux. Les sols sont favorables aux cultures pluviales et maraichères.

Sur ces types de sols les activités agricoles pratiquées par rapport aux cultures pluviales sont le sorgho, le mil pénicillaire et les oléagineux (arachide niébé). Pendant la saison sèche et froide on pratique sur ces solslimoneux-argileux les cultures maraichères à l'aide des puisards traditionnels. Les cultures sont les tomates, les gombos, les pastèques etc.

### 1.1.3.2. Végétation et Flore

La végétation est dominée par les steppes graminées à épineux. Les types de formations végétales sont les tapis herbacé.

La végétation dans le terroir du canton Arabe Irréguat : est constituée des essences ligneuses diverses et variées. Elle est composée de nombreuses espèces parmi lesquelles on trouve les strates arborées, strates arbustives et les strates herbacées.

- Les arborées rencontrées dans le canton sont :), Terminalia avicinoïdes (dorot), sclerocaria birrea (Himed), Tamarindus indica (Ardeb), Entadaafricana (Arat), Combretum glutinosum (Habil), Ziziphus spina-chisti (korno), Balanites aegyptiaca (Hadjalidj), Azadirachta indica (Neem), albizzia chevelerii , bauhinia rufescens( koulkoul)
- Les strates arbustives : Acacia senegal (kitir), Acacia nilocita (garat) ; Acacia seyal (Talha), Ziziphus mauritania (nabak), senegalensis (mikhet), Acacia alaxacantha (Aboundourou)
- Les strates herbacées : l'Echinocloa sp .Aristida mutabilis(kamdala),dactyloctenium sorghum (Aboussabé) et Panicum laetum (creb) chenchrus biflorus(Lissek), Tribulus terrestra( andressa).
- Les graminées qui se trouvent dans la majeure partie du terroir sont consommées par la population et les animaux.

Tableau 1 : carte des espèces existantes

Noms des espèces en français	Noms scientifiques des espèces	Noms des espèces en arabe ou langue locale
Savonnier	<i>Balanites aegyptiaca</i>	Hadjilidje
Tamarinier	<i>Tamarindus indica</i>	Ardebe
rôniers	<i>Borassus aethiopium</i>	Deleb
	<i>Bosweillia papyrifera</i>	Routrout
jujubier	<i>Zizuphus mauritiana</i>	Nabague
	<i>Boscia senegalensis</i>	Mikhet
	<i>Dalbergia melanoxylon</i>	Babanous
	<i>Anogeissus leiocarpus</i>	Sahab

	<i>Acacia seyal</i>	Talha
	<i>Acacia nilotica</i>	Garate
	<i>Acacia albida</i>	Haraze
	<i>Capparis decidua</i>	Mordo
	<i>Calotropis procera</i>	Ouchar
	<i>Panicum laetum</i>	Habil
	<i>Dactyloctenium sorghum</i>	absabé
	<i>sorghumsp</i>	Adar
	<i>Andropogon gayanus</i>	Boutri
	<i>Cymbopogon sp</i>	Andoufoufou
	<i>Impérata cylindrica</i>	Si-id
	<i>Chenopus biflorus</i>	Lisseg
	<i>Tribulus terrestra</i>	andressa
	<i>Cassia tora</i>	Djalossa, Nadjila, Kawil
<b>Quinquéliba</b>	<i>Cassia occidentalis</i>	
	<i>Cassia italica</i>	Torr azarak

### **1.1.3.3. Faune**

Au temps jadis la forêt était très dense et servait d'abri pour les animaux. On y trouvait différentes espèces des grands gibiers à savoir : girafe, antilope- cheval, lion, gazelle etc. Toute la faune a disparue à cause de la déforestation accentuée due à la croissance démographique, les détonations des armes à feu et l'extension des zones de cultures.

La faune de nos jours est quasi inexistante. Il ya la présence des petits gibiers tels que les lapins les phacochères, les chacals les lièvres les oryctéropes les renards et les oiseaux rapaces et les pintades et autres types d'oiseaux tels les aigrettes et les granivores.

### **1.1.3.4. Ressources naturelles non renouvelables**

Il n'existe pas des ressources naturelles non renouvelables dans les terroirs du canton Arabe Irrégat.

## 1.2 MILIEU HUMAIN

### 1.2.1. Historique du canton

Les arabes Irréguat étaient venus au même moment que les Tama Beni Tamim. Ils s'étaient installés à l'Ouest de Gnéré. Les Arabes Irréguat ont pour la 1<sup>ère</sup> fois pris contact avec la tribu Fogogue. Ils étaient considérés comme les protecteurs du sultanat de Dar Tama sous le règne du sultan Hassan.

L'activité des arabes Irréguat était la transhumance. A une certaine période donnée, ils cherchaient à se sédentariser et à pratiquer l'agriculture.

Selon les propos du chef de canton officiellement reconnu par les autorités administratives par décret promulgué en 2014, et le sultanat de Dar Tama, nommé **SILICK Djibert**. Le canton Arabe Irréguat a commencé d'abord par l'Aguidat avec à sa tête Gadim qui avait régné quelques ans avant de céder sa place à son fils qui n'était autre que Mahamat Gadim qui avait dirigé l'Aguidat pendant plusieurs années. Après lui vient le tour de Monsieur Kadjouk Moussa qui succédé au trône qui avait régné avant de remettre la couronne à Monsieur Midekhir Kadjouk avait pris la reine. Après lui, suivait son fils Ahmat Midekhir qui est monté. Ensuite d'où l'aventure de l'Aguidat s'était arrêté et avait fait place au canton Arabe Irréguat jusqu'aujourd'hui.

La démarche de la création à débiter vers les années 2012. Le résultat a abouti en 2014. Le canton Arabe Irréguat est décrété officiellement et reconnu comme canton dépendant administrativement de la sous-préfecture de Guéréda rural, département de Dar Tama dans la province de Wadi-Fira et sous la tutelle du sultanat avec à sa tête le chef de canton **SILIK DJIBER KADJOUK par le décret N° 1815/PR/PM/MATD/2012**.

Soulignons encore que par le passé le Dar Tama évoluait traditionnellement dans un régime appelé Aguidat d'où le chef de canton était un représentant désigné par le sultan et rend de compte qu'à ce dernier des faits divers ou des événements majeurs survenus dans son aguidat. Le sultanat de Dar Tama comprenait quinze(15) Aguidats dont faisait partie aussi l'Aguidat Arabe Irréguat selon les dires du chef de canton Silick Djibert lors d'un entretien.

Administrativement parlant, le canton Irréguat est dirigé par un chef de canton, qui a son représentant appelé aussi communément « Magdoum », un secrétaire et cinq(5) goumiers qui assurent la sécurité et appliquent les mesures régaliennes.

Les villages, Damrés et ferricks sont au nombre qui approximative quarante (source à vérifier).

Pour conclure, on peut dire la rencontre a été un déclic pour entamer la suite du processus d'élaboration du PDL. S'adressant au premier responsable dudit canton, l'équipe a quand même rencontré quelques difficultés, notamment le nombre limité des notables ; absence de documents administratifs etc.

### 1.2.2. Caractéristiques démographiques

Le Canton Arabe Irréguat dénombre provisoirement une population estimée à 2232.habitants de nos jours les jeunes bras valides du canton migrent vers le site de Kouri- bougoudi au BET dans les mines d'or.

#### Données démographiques

N°	Nom du Village	Nombre de Ménages	Population par sexe			Nombre des enfants à l'âge scolaire et scolarisables de 0 à 16 ans			Total
			H	F	T	G	F	T	
1	Djourouf I	20	30	43	73	37	44	81	154
2	Djourouf II	15	18	20	38	20	25	45	83
3	Gourdjouwalé	40	63	78	141	45	53	98	239
4	Alama Tama	36	39	48	87	33	48	81	168
5	Keteyé	80	121	163	284	130	122	252	536
6	Aboutilé	40	65	88	153	58	75	133	286
7	Alama Arabe	160	178	223	401	96	134	230	631

8	Toudjourré	71	96	115	211	62	77	139	350
9	Narwa	56	89	112	201	92	123	215	416
10	djiré Arabe II	53	69	91	160	88	102	190	350
11	djiré Arabe II	42	51	65	116	63	74	137	253
12	Milétalouk	51	62	78	140	67	85	152	292
13	Walia	32	47	58	105	48	63	111	216
14	Talouk	28	36	48	84	42	58	100	184
15	Kadamra	31	47	53	100	44	59	103	203
16	Hema arabe	33	49	57	106	38	47	85	191
		788	1060	1340	2400	963	1189	2152	4552
	Totaux	6952							

**NB :** Les données démographiques des 14 villages ci-dessus du canton Arabe Irrégat sont prises en compte lors de l'élaboration des PDL des cantons où ils s'y trouvent.

### 1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle

Le canton Arabe Irrégat est dirigé par un chef de canton nommé par Arrêté cité ci-dessus. Il a son représentant appelé Khalifa ; après ce dernier il y a aussi le cheikh ou Imams qui sont des chefs des villages, des Damrés ou Ferricks. On signale dans cette organisation la nomination d'un président des jeunes « Raïs al chabab » ; une présidente des femmes « Hakama » et d'un chargé de collecte des aumônes « Kamanang Koyé » ;

Le mariage dans le milieu des Arabes Irrégat se pratique de la manière suivante :

Le choix de la future épouse se fait par le père de l'enfant. Il s'en va lui-même informer les parents de la jeune fille convoitée pour son fils. Cette démarche s'appelle « Fatahal Khachoum » qui se traduit par « ouvrir la bouche » pour informer. Elle se fait toujours accompagner d'une somme de cent millefrancs (100 000FCFA).

Pour la dot « Mahr » on présente à la future belle-famille une vache ou un dromadaire, de l'argent appelé « Djeb » pour l'ornement de la case de l'épouse (750 000 FCFA). Pour la cérémonie de noce : 100 coros de mil, un sac de sucre et du thé, un dromadaire, 5 sacs de sucre, 2 bidons d'huile 100 coros de mil et des condiments pour faire le l'invitation « Azouma ». Une somme de 50 000F CFA pour l'épouse et une valise d'une valeur de deux millions pour la jeune mariée.

Les fêtes sont relatives aux fêtes de l'Islam : Ramadan ; Dahiyé et Maouloud. Cependant, les danses traditionnelles existent dans le canton et se traduisent par les danses : « Djar » ; danse « Tchibi » ; danse « Tayour » et danse « Katib ».

### 1.2.4. Organisations modernes

Le canton arabe Irreguat dispose quelques groupements.

Pendant l'élaboration du présent PDL, l'Association du Développement du Canton (ADC) a été mise en place avec un Bureau Exécutif de 13 membres d'où sont désignées 4 personnes pour former le Comité Cantonal du Développement (CCD). Le CCD est chargé de piloter l'élaboration du PDL, de suivre son exécution et de jouer le rôle de liaison entre les partenaires au développement et le canton. En tenant compte de la réalité du canton notamment sa taille, la distance qui sépare un village à l'autre et le nombre de villages, il a été mis en place des Unions de Développement du Groupe des Villages (UDGV) qui est au niveau des grappes des villages qui représentent l'Organisation de Développement du Village (ODV) qui est l'organe au niveau du village qui existait auparavant. Il s'agit de trois Unions de Développement des Groupes des villages (UDGV) du canton à savoir : grappe des villages d'Alama ; grappes de

Djiré Arabe. Dans chaque grappe des villages il y a des délégués thématiques désignés pour assurer le travail dans chaque grappe. Il serait que l'Etat ou les ONG nationales internationales et les partenaires au développement les appuient à créer ces différentes structures.

### 1.2.5. Les intervenants

N°	Noms ou sigle	Domaine d'intervention	Réalisation	Période
1	CARE	Santé		
2	SECADEV	Appui à la mise en place de COSAN et COGES		
3	BCI/AI-Takhadoum	Accompagner le processus d'élaboration du PDL et appui aux petites subventions	Accompagnement du processus PDL réalisé	2020-2022
4	Airtel	Réseaux téléphoniques		
5	PAM	Appui à la nutrition		
6	UNICEF	Appui à la nutrition		

### 1.2.6. Les infrastructures

Dans le canton il existe deux écoles qui fonctionnent difficilement.

Pendant le processus nous nous sommes entretenus avec la population du canton mais a part les écoles citées il n'y pas d'autres infrastructures.

## 1.3. ACTIVITES ECONOMIQUES

### 1.3.1. Agriculture

L'agriculture est considérée comme activité importante de la communauté et constitue une source de l'économie du canton. La communauté arabe Irréguat pratique la culture pluviale et maraîchère. Elle est de type traditionnel et attelée puisqu'elle est pratiquée avec les outils rudimentaires comme la houe, la hache, le dabas...et avec la charrue et le tracteur pour les plus nantis.

Les différents types de cultures pratiquées dans le canton sont :

La culture vivrière qui est dominante.

- La culture vivrière comprend la production des produits qui sont utilisés comme denrées alimentaires tels que : le mil, le sorgho, l'arachide, le Niébé etc. Les produits de ces cultures sont stockés dans des sacs et des greniers et lesquels sont souvent exposés aux insectes et à la mauvaise gestion des récoltes par manque de magasin de stockage. Une grande partie de ces récoltes est consommée par les ménages des producteurs.
- Les cultures de rentes pour les producteurs agricoles sont : la pastèque, la tomate le gombo, ail, oignon, concombre, courge etc.

Ces cultures sont destinées à la vente pour acheter des produits de première nécessité.

Le calendrier agricole dans le canton se résume comme suit :

Activités agricoles	Période
Défrichage	Avril – Mai
Labours	Mai - Juin
Semis	Juin – Juillet
Sarclages	Juillet – Aout
Récolte	Septembre – Octobre
Battage et stockage	Novembre - Décembre

Les opportunités pour le maraîchage existent mais, la production maraîchère est très réduite pour des raisons diverses à savoir le manque d'initiative et le faible niveau d'encadrement

technique des producteurs, l'insuffisance des équipements/intrants maraichers, le conflit éleveurs-agriculteurs etc.

Dans le domaine de l'arboriculture, les habitants méconnaissent les techniques de production des arbres fruitiers. Aussi la crainte de la dévastation des périmètres et aires de cultures par les animaux.

### 1.3.2. Élevage

L'élevage est l'activité principale des arabes Irréguat. Il contribue en grande partie aux sources de revenus dans la zone. Il faut le souligner que c'est l'élevage des bovins et camelins qui prédomine à côté de cela il y a les équidés les petits ruminants c'est-à-dire les ovins et caprins qui occupe le second rang après les bovins et aussi de la volaille et des ânes.

Il y a des atouts et des opportunités notamment :

- L'existence du service vétérinaire ;
- Le nombre important du cheptel varié ;
- La présence du pâturage pour période ainsi la disponibilité des résidus des récoltes ;
- La présence des ONG et partenaires ;
- La présence des nombreux ouadis.

Il faut aussi le signaler que les éleveurs rencontrent des problèmes qui influencent très négativement sur la production animale. Il s'agit des nombreuses épidémies et maladies en particulier chez les bovins (Source Secteur Elevage de Dar-Tama).

- ✓ le charbon bactérien,
- ✓ le charbon symptomatique,
- ✓ la fièvre aphteuse,
- ✓ la péripneumonie,
- ✓ la pasteurellose,
- ✓ dermato phylose nodulaire ;
- ✓ la parasitose ;
- ✓ vers intestinaux ;
- ✓ charbon symptomatique ;
- ✓ pasteurellose et piétin ;
- ✓ Parasites gastro-intestinaux ;
- ✓ Clavelée....

**Chez les volailles**, il faut noter la maladie de New Castle, variole cutanée et choléra aviaire etc.

Pour les petits ruminants. Il s'agit des avortements provoqués par les déchets des criquets pèlerins pendant certaines périodes. .

Autres problèmes que connaît l'élevage, l'indisponibilité en infrastructure pastorale à savoir les parcs de vaccination, les pharmacies vétérinaires, l'insuffisance des agents, l'insuffisance des produits. Ces facteurs cités ne permettent pas de résoudre à suffisance les problèmes de l'élevage. Le cheptel dans le canton de Arabe Irréguat est marqué par :

L'Elevage des bovins

- L'élevage des bovins est de type sédentaire intensif. Les éleveurs sédentaires sont composés des personnes se trouvant dans des endroits fixes et qui font de l'élevage une activité principale et qu'ils le rattachent à l'agriculture.

L'élevage des petits ruminants

- L'élevage des petits ruminants occupe une place importante dans les ménages. Il permet de subvenir aux besoins les plus courants de la famille.

L'Elevage de la volaille

- Pratiqué par la majorité des ménages dans le canton, l'élevage des volailles constitue une source de revenu la plus courante des familles. Cependant, les dispositions sont très peu prises en ce qui concerne la vaccination préventive contre la maladie de New Castle qui est une cause principale de décimation des volailles dans le canton.



### **1.3.3. Pêche**

*La pêche ne se pratique pas dans le canton car il n'existe pas des cours d'eau permanent et des étangs.*

### **1.3.4 Commerce**

Les activités commerciales pratiquées par la communauté des arabes sont la vente du bétail sur pied, le commerce des produits agricoles et des sous-produits de l'élevage, les marchandises importées et des produits cosmétiques.

### **1.3.5 Artisanat**

L'artisanat n'est pas pratiqué comme activité dans la communauté des Arabes Irrégat.

### **1.3.6 Autres activités**

#### **La cueillette :**

La cueillette est pratiquée par la communauté pour sa subsistance. Elle concerne toutes les parties des plantes telles que les fruits, les feuilles, les tubercules, les fleurs etc. qui servent à l'alimentation et autres usages. La plupart de ces produits sont autoconsommés. Plusieurs espèces ligneuses existantes dans la zone peuvent être exploitées pour des multiples usages domestiques voire commerciaux à l'exemple de la gomme arabique dont l'extraction de la gomme constitue une activité génératrice de revenue importante. Ainsi l'exploitation et la transformation des produits forestiers non ligneux pourraient constituer une filière lucrative si et seulement si un appui conséquent est apporté aux exploitants. Les produits usuels de la cueillette les plus rencontrés dans la zone sont : la gomme arabique, les fruits du savonier, le tamarin,

## II. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE

### 2.1. AGRICULTURE, ELEVAGE, PECHE

#### 2.1.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Faible rendement agricole	Echelle cantonale	Faible pluviométrie ; Présence des ennemis des cultures ; Dévastation des champs par le bétail ; Appauvrissement des terres ; Présence de striga ; Erosion éolienne et hydrique, Faible technique agricole ; Insuffisance des matériels agricoles ; Problèmes de stockage....	Insécurité alimentaire ; Famine ; Conflit agropastoral Exode rural.	Existence de l'ANADER ; Existence des bras valides ; Existence des terres cultivables et abords des ouadis fertiles ; Existences des fumures organiques	Appui en semences améliorées ; Renforcement des capacités des producteurs sur les itinéraires techniques ; Formation des producteurs en technique de défense et restauration du sol et la conservation des eaux des surfaces (DRS/CES) ; Formation des producteurs sur technique l'utilisation des engrains et fumure organique ; Formation des producteurs sur la bio- pesticides à base des produits locaux pour lutter contre les ennemis des cultures ; Approvisionnement en équipement/matériels agricoles. Plaidoyer pour la mise en place d'un comité de gestion pacifique des conflits entre les producteurs agriculteurs agropasteurs, éleveurs ; Sensibilisation des producteurs sur la technique de la clôture des champs par les haies-vives. Construction des magasins communautaires de stockage Formation des producteurs sur la technique de stockage
Baisse de reproduction animale et laitière	Echelle cantonale	Faible couverture vaccinale ; Faible suivi de bétail ; Surpâturage ; Insuffisance des points d'eau ; Insuffisance des agents d'encadrements ; Insuffisance des aliments complémentaires ; Utilisation des produits prohibés ; Vol du bétail ;	Présence des plusieurs maladies ; Amaigrissement du bétail, Mortalité des animaux ; Faible pouvoir d'achat ;	Présence des structures de l'Etat et les ONG : Présence de bétail ; Présence du pâturage et des auxiliaires d'élevage.	Amélioration le niveau d'encadrement des éleveurs sur la production des aliments supplémentaires ; Assurer la couverture vaccinale du bétail aux moments opportuns ; Renforcement de capacités des éleveurs et auxiliaires sur les techniques des traitements des animaux ; Encourager la sélection des races améliorées ; Construction de parc de vaccination Sensibilisation des éleveurs pour la lutte contre l'utilisation des produits de traitement prohibés. Appui à l'équipement en kits pour les auxiliaires d'élevage ; Plaidoyer auprès des commerçants et les techniciens vétérinaires pour faciliter l'accès aux aliments supplémentaires tels que les tourteaux, sel, natron, pierre à lécher etc. ...), Encourager l'embouche du bétail ; Promouvoir la politique de la subvention des produits vétérinaires (Etat et ONG) et aménagement des points d'eaux pastoraux ; Renforcements des capacités des éleveurs sur les techniques de production, transformation, conservation et commercialisation ; Plaidoyer pour la sécurisation du bétail des vols : Encadrement des éleveurs sur la sélection des races améliorées.

## .1.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible rendement agricole	Existence de l'ANADER ; Existence des bras valides ; Existence des terres cultivables et abords des ouadis fertiles ; Existences des matières organiques...	Améliorer la production tout en octroyant les matériels de production adéquats et le renforcement des capacités en techniques culturales ;	Appui en semences améliorées variées ; Renforcement des capacités des producteurs sur les itinéraires techniques ; Formation des producteurs en technique de défense et restauration du sol et la conservation des eaux des surfaces (DRS/CES) ; Formation des producteurs sur technique d'utilisation engrain et fumure organique Formation des producteurs sur la bio- pesticides à base des produits locaux pour lutter contre les ennemis des cultures ; Approvisionnement en équipement/matériels agricoles. Plaidoyer pour la mise en place d'un comité de gestion pacifique des conflits entre les producteurs agriculteurs et éleveurs ; Sensibilisation et formation des producteurs sur les techniques de stockage
Baisse de production animale et laitière	Existence du secteur de l'Elevage ; Existence des pâturages par endroits ; Existence des aliments complémentaires	Faciliter l'accès aux pâturages et à l'eau et aux produits de traitement animal ; renforcer la capacité des agents vétérinaires, des éleveurs et des auxiliaire d'élevage par des formations.	Appui à l'encadrement des éleveurs sur la production des aliments supplémentaires ; Assurer la couverture vaccinale du bétail aux moments opportuns ; Renforcement de capacités des éleveurs et auxiliaires sur les techniques des traitements des animaux ; Construction de parc de vaccination et Encouragement de l'embouche du bétail ; Sensibilisation des éleveurs pour la lutte contre l'utilisation des produits prohibés Equiper des auxiliaires en kits ; Plaidoyer auprès des commerçants et les techniciens vétérinaires pour faciliter l'accès aux aliments supplémentaires tels que les tourteaux, sel, natron, pierre à lécher etc. ..., Plaidoyer auprès du service vétérinaire pour la mise en place d'un système de campagne d'information et sensibilisation et suivi des éleveurs ; Promouvoir la politique de la subvention des produits vétérinaires (Etat et ONG) ; Aménagement des points d'eau et plaidoyer auprès de l'état pour le renforcement de sécurité des bétails ; Renforcements des capacités des éleveurs sur les techniques de production, transformation, conservation et commercialisation des sous-produits d'élevage ; Encadrement les éleveurs sur la sélection des races améliorées.

## 2.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN)

### 2.2.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Destruction accentuée de la flore et de la faune	Echelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> <li>Coup abusive des arbres ;</li> <li>Erosion hydrique et éolienne ;</li> <li>Détonation des armes à feu ;</li> <li>Présence des insectes ;</li> <li>Feux de brousse ;</li> <li>Faible pluviométrie ;</li> <li>Faible motivation de la population à la plantation des arbres ;</li> <li>Arnaque sur la taxe forfaitaire.</li> </ul>	<p>Existence des services des eaux et forêts ;</p> <p>Existence des arbres et arbustives ;</p> <p>Existence des ouadis</p>	<p>Existence de l'inspection forestière ;</p> <p>Existence de quelques ressources floristiques et fauniques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lutter contre la coupe abusive des bois verts ;</li> <li>Sensibilisation de la population à la protection de l'Environnement ;</li> <li>Création des sites de pépinières ;</li> <li>Créations des sites de reboisement et mis en défens ;</li> <li>Former les producteurs sur les techniques de production et des plantations des arbres ;</li> <li>Traduire et diffuser la loi N°14 en langue locale ;</li> <li>Affectation des agents forestiers formés ;</li> <li>Faire de plaidoyer auprès des partenaires d'appui sur le domaine environnemental ;</li> <li>Sensibiliser la communauté à la plantation des arbres ;</li> <li>Formation des producteurs sur la technique de restauration et conservation des sols ;</li> <li>Formation sur les techniques de construction des foyers améliorés et vulgarisation des foyers améliorés en banco et métallique dans les ménages ;</li> <li>Sensibilisation de la population sur la gestion des conflits liés aux ressources naturelles et aux ramassages des bois de chauffe ;</li> <li>Vulgarisation sur les techniques de l'agroforesterie.</li> <li>Sensibilisation de la communauté sur l'élagage des arbres ;</li> <li>Former les exploitants des gommerais sur les techniques de saignée et de régénérescence des gommiers ;</li> <li>Sensibiliser les producteurs de la gomme arabique à construire des magasins pour stocker, trier emballer les gommages arabiques avant la commercialisation ;</li> <li>Confectionner des digues, diguettes et cordons pierreux contre les érosions hydriques</li> </ul>

## 2.2.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Destruction progressive de la faune et de la flore	Existence de l'inspection forestière ; Existence de quelques ressources floristiques et fauniques.	Appuyer la population à la conservation et la gestion rationnellement des ressources naturelles du canton ; Sensibiliser la population sur la loi 14 ; Sensibiliser à produire et à planter les arbres ; Sensibiliser à la pratique de l'agroforesterie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Protéger les forêts en luttant contre la coupe abusive des bois verts ;</li> <li>- Sensibilisation de la population à la préservation de l'Environnement ;</li> <li>- Création des sites de pépinières ;</li> <li>- Création des sites de reboisement et mis en défens ;</li> <li>- Former les producteurs sur les techniques de production et des plantations des arbres ;</li> <li>- Traduire et diffuser la loi N°14 en langue locale ;</li> <li>- Affectation des agents forestiers formés ;</li> <li>- Faire de plaidoyer auprès des partenaires d'appui sur le domaine environnemental ;</li> <li>- Encourager la plantation des arbres dans les lieux publics ;</li> <li>- Formation des producteurs sur la technique de restauration et conservation des sols ;</li> <li>- Formation sur les techniques de construction des foyers améliorés et vulgarisation des foyers améliorés en banco et métallique dans les ménages ;</li> <li>- Sensibilisation de la population sur la gestion des conflits liés aux ressources naturelles et aux ramassages des bois de chauffe ;</li> <li>- Sensibilisation de la population sur la technique de la clôture des champs par les haies-vives ;</li> <li>- Vulgarisation sur les techniques de l'agroforesterie.</li> <li>- Sensibilisation de la communauté sur l'élagage des arbres ;</li> <li>- Sensibiliser les paysans producteurs de la gomme arabique à construire des magasins pour stocker les gommes arabiques avant la commercialisation ;</li> <li>- Confectionner des ouvrages antiérosifs : digues, diguettes et cordons pierreux dans les champs.</li> </ul>

## 2.3. ECONOMIE (COMMERCE, CREDIT-EPARGNE, PISTES, ARTISANAT, TRANSPORT, INDUSTRIES, ...)

### 2.3.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Faible revenu dans les ménages	Echelle cantonale	Faible production dans les activités génératrices des revenus ; Commerce moins développé ; Augmentation des besoins ménagers ; l'inexistence des structures de microcrédits ;	Pauvreté accentuée ; Les ménages sont vulnérables ;	Existence de quelques marchés hebdomadaires, des marchandises, des commerçants...	Appui aux ménages à mieux produire et mieux écouler ; Appui à la création et la diversification des AGR ; Organisation des commerçants à diversifier les marchandises ; Encadrement sur l'entrepreneuriat.
Les produits du canton ne sont écoulés durant toute l'année	Echelle cantonale	Eparpillement des villages dans d'autres cantons ...	Chute du commerce ; Déplacement des commerçants vers d'autres cantons ; Mévente et vente en perte ; Détérioration des produits ;	Existence des commerçants et des marchandises ;	Appui à l'amélioration des moyens de transport et des conditions de stockage des marchandises ; Amélioration des conditions d'écoulement des produits agropastoraux en toute saison ; Appui à la promotion des commerçants ; Construction des magasins de stockage
Absence des institutions de microcrédits	Echelle cantonale	Insécurité ; Braquages et vols ;	Manque des AGR Oisiveté ; Exode rural.	Existence de l'Etat et des commerçants...	Plaidoyer pour la création des structures de microcrédit dans le département ; Appui à la population à avoir l'accès aux caisses d'épargne et de crédit Octroi des crédits aux promoteurs ; Formation de la population sur l'entrepreneuriat ; Orientation des jeunes sur des projets porteurs...

### 2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible revenu dans les ménages	Existence de quelques marchés hebdomadaires, des marchandises, des commerçants...	Améliorer les revenus des ménages par la production ; Créer les AGR et former les promoteurs.	Appui aux ménages à mieux produire et à mieux écouler ; Appui à la création et la diversification des AGR ; Organisation des commerçants à diversifier les marchandises ; Encadrement sur l'entrepreneuriat ;
Les produits du canton ne sont pas écoulés durant toute l'année	Existence des marchandises et des produits à vendre	Faciliter l'écoulement des produits en toute saison tout en assurant les moyens de transport et de stockage.	Appui à l'amélioration des lieux de stockage et des moyens de transport des produits ; Amélioration des conditions d'écoulement des produits agropastoraux en toute saison et à l'appui à la promotion des commerçants ...
Absence des institutions de microcrédits	Existence de l'Etat et des commerçants...	Promouvoir l'installation d'une infrastructure de microcrédits ainsi que la formation des jeunes entrepreneurs.	Plaidoyer pour la création des structures de microcrédits dans le Département ; Appui à la population à avoir l'accès aux caisses d'épargne et de crédits Octroi des crédits aux promoteurs ; Formation de la population sur l'entrepreneuriat ; Orientation des jeunes sur des projets porteurs...

## 2.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

### 2.4.1 Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Persistance des maladies d'origine hydrique	Echelle cantonale	Faible pratique d'hygiène et assainissement ; Fable fréquentation de centre de santé ; Surcharge des travaux ménagers ; Insuffisance de l'eau potable ; Faible diversification alimentaire ; Cherté des produits ; Faible revenus ménagers ; Changement climatique ; Automédication ; Faible vaccination des enfants de 0 à 5 ans.	Faiblesse et invalidité des personnes ; Taux de mortalité et morbidité élevés ;	Existence du centre de santé ; Existence du personnel soignant qualifié et de COSAN.	Sensibilisation de la population à la fréquentation du centre de santé ; Sensibilisation sur la réduction des travaux ménagers des femmes ; Sensibilisation sur la bonne pratique d'hygiène et assainissement ; Formation des comités sur l'éducation nutritionnelle ; Plaidoyer sur la réduction des prix au centre de santé et appui aux AGR ; Formation sur le changement climatique ; Lutte contre l'automédication ; Sensibilisation sur la vaccination des enfants de 0 à 5 ans et formation des relais communautaires.
Complication liée à l'accouchement	Echelle cantonale	Faible fréquentation de consultation prénatale et postnatale ; Surcharge des travaux ménagers des femmes ; Insuffisance des matrones et des moyens de déplacement des patientes et faibles plannings familiaux et pratique de mariage précoce ;	Taux de décès infantiles et maternels élevés ; Fistule obstétricale et autres infections.	Existence du centre de santé ; Existence des matrones ;	Sensibilisation des femmes à aller à la consultation prénatale et post-natale et à la réduction des travaux ménagers des femmes ; Formation des matrones et plaidoyer pour rendre disponible une ambulance ; Sensibilisation sur le planning familial ; Lutte contre les fistules et autres infections ; Lutte contre le mariage précoce et forcé.
Difficultés d'accès à l'eau potable	Echelle cantonale	Consommation d'eau non potable ; Mauvaise pratique d'hygiène et assainissement ; Existence des maladies hydriques et diarrhéiques ; Insuffisance des produits de traitement d'eau ; Méconnaissance de système de traitement des eaux...	Taux élevés des maladies diarrhéiques et hydriques ; Décès ;	Existence du centre de santé ; Existence des nappes phréatiques	Aménagement des points d'eau potable ; Sensibilisation sur la bonne pratique d'hygiène et assainissement et sur le traitement de l'eau ; Rendre disponible les produits de traitement dans les centres de santé ; Formation, restructuration des comités de gestion des points d'eau et l'appui à la construction des latrines Sensibilisation sur l'hygiène (Corporelle, alimentaire, environnementale et vestimentaire) et assainissement.
Malnutrition des enfants et des femmes	Echelle cantonale	Sevrage précoces ; Faible utilisation et diversifications des aliments ; Faible prise en charge nutritionnelle...	Taux de mortalités élevés ; Le retard des croissances des enfants et déformation	Existence des centres nutritionnels ; Présence des aliments diversifiés ;	Sensibilisation à la lutte contre le sevrage précoce ; Sensibilisations de la population sur la consommation des aliments variés ; Appui à la création des centres nutritionnels ; Sensibilisation de la population sur la prise en charge nutritionnelle des enfants de 0 à 5 ans et des femmes enceintes et allaitantes...

## 2.4.2 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Persistance des maladies hydriques et diarrhéiques	Existence du centre de santé ; Existence du personnel soignant	Améliorer l'accès aux soins primaires de la population du canton	Sensibilisation de la population à la fréquentation du centre de santé ; Sensibilisation sur la réduction des travaux ménagers des femmes ; Sensibilisation sur la bonne pratique d'hygiène et assainissement ; Formation des comités sur l'éducation nutritionnelle ; Plaidoyer sur la réduction des prix au centre de santé ; Formation sur le changement climatique ; Sensibilisation de la population contre la défécation à l'air libre ; Sensibilisation à l'utilisation des latrines et au lavage des mains avec du savon avant la consommation du repas et la lutte contre l'automédication ; Sensibilisation sur la vaccination des enfants de 0 à 5 ans ; Formation des relais communautaires.
Complication liée à l'accouchement	Existence du centre de santé et de personnel soignant qualifié ; Existence des matrones ;	Appuyer le centre de santé avec les kits d'accouchement ; Renforcer la capacité du personnel soignant.	Sensibilisation sur la consultation prénatale et post-natale ; Sensibilisation sur la réduction des travaux ménagers des femmes ; Renforcement de capacités du personnel soignant (matrones); Plaidoyer pour rendre disponible une ambulance ; Sensibilisation sur le planning familial et lutte contre les fistules et les mariages précoces et forcé
Difficultés d'accès à l'eau potable	Existence du centre de santé ; Existence des nappes phréatiques	Améliorer l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement de la population	Aménagement des points d'eau potable ; Sensibilisation sur la bonne pratique d'hygiène et assainissement et sur le traitement de l'eau ; Rendre disponible les produits de traitement dans les centres de santé ; Formation, restructuration des comités de gestion des points d'eau et l'appui à la construction des latrines Sensibilisation sur l'hygiène (Corporelle, alimentaire, environnementale et vestimentaire) et assainissement et formation sur le traitement des eaux de consommations
La Malnutrition des enfants et des femmes	Existence des centres nutritionnels ; Présence des aliments diversifiés...	Faciliter l'accès à la nutrition des enfants et des femmes enceintes et allaitante	Sensibilisation à la lutte contre le sevrage précoce ; Sensibilisations de la population sur la consommation des aliments variés et la bonne pratique d'hygiène et Assainissement ; Appui à la création des centres nutritionnels ; Sensibilisation sur la prise en charge nutritionnelle des enfants de 0 à 5 ans et des femmes enceintes et allaitantes...



## 2.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

### 2.5.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Faible scolarisation des enfants	Echelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faible engagement des parents à envoyer les enfants à l'école ;</li> <li>Méconnaissance de l'importance de l'école par les parents ;</li> <li>Insuffisance des enseignants et des infrastructures scolaires et faible motivation des parents d'élèves ;</li> <li>Faible revenus ménagers ;</li> <li>Utilisation des enfants dans les travaux des champs et suivi du bétail et insuffisance des matériels didactiques.</li> </ul>	Banditisme élevée ; Exode rural des jeunes ; Faible développement de la localité ;	Existence de l'Inspection départementale de l'Education ; Existence des enfants à l'âge scolaire et scolarisable. Existence des parents	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibilisation des parents d'élèves à scolariser leurs enfants ;</li> <li>Sensibilisation des parents sur l'importance de l'éducation scolaire ;</li> <li>Appui aux affectations des enseignants ;</li> <li>Mobilisation des parents sur la prise en charge des enseignants communautaires ;</li> <li>Construction des infrastructures éducatives scolaires ;</li> <li>Sensibilisation à la création des écoles dans les villages ;</li> <li>Lutte contre l'utilisation des enfants dans les travaux des champs et de suivi de bétail ;</li> <li>Appui en matériels didactiques.</li> </ul>
Faible organisation de l'Association des Parents d'Elèves (APE)	Dans les villages disposant des écoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faible organisation et fonctionnement de l'association des parents d'élèves ;</li> <li>Faible encadrement des APE ;</li> <li>Méconnaissances des rôles et tâches des membres des APE ;</li> <li>Analphabétisme des membres des APE.</li> </ul>	Disparition progressive des écoles ; départ des Enseignants ; Peu d'enfants scolarisés. Nombre limités des écoles fonctionnelles. Ignorance et sous-développement du canton.	Existence de quelques écoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appui à la restructuration des APE ;</li> <li>Formation des membres des APE dans leurs rôles et tâches,</li> <li>Formation des membres des APE dans la gestion et organisation ;</li> <li>Impliquer les femmes' dans les APE ;</li> <li>Création des AME ;</li> <li>Plaidoyer pour des visites d'échanges inter-APE...</li> </ul>
Inexistence des infrastructures socio culturelles et sportives	Echelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque des structures de loisirs ;</li> <li>Manque des terrains du sport....</li> </ul>	Délinquance et oisiveté ; Exode rural...	Existences des jeunes ; Existence de l'Etat...	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appui à la création des infrastructures socio culturelles et sportives ;</li> <li></li> </ul>

## 2.5.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Faible scolarisation des enfants	Existence de l'Inspection départementale de l'Education ; Existence des enfants à l'âge scolaire et scolarisable.	Assurer la sensibilisation des parents à envoyer les enfants à l'école tout en affectant des enseignants ; Sensibilisation à la création des écoles dans tous les villages ; Appuyer les parents à la prise en charge des enseignants communautaires tout en dotant des écoles avec matériels didactiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation des parents d'élèves à scolariser leurs enfants ;</li> <li>• Sensibilisation des parents sur l'importance ;</li> <li>• Appui aux affectations des enseignants ;</li> <li>• Mobilisation des parents sur la prise en charge des enseignants communautaires ;</li> <li>• Construction des infrastructures éducatives scolaires ;</li> <li>• Appui aux écoles créées et fonctionnelles par la cantine scolaire ;</li> <li>• Lutte contre l'utilisation des enfants dans les travaux des champs et suivre le bétail ;</li> <li>• Appui en matériels didactiques.</li> </ul>
Faible organisation de l'Association des Parents d'Elèves (APE)	Existence de quelques écoles	Sensibiliser les APE à reconnaître leur rôle et tâche tout en assurant leur renforcement de capacité par la formation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui à la restructuration des APE ;</li> <li>• Formation des membres des APE dans leurs rôles et tâches,</li> <li>• Formation des membres des APE dans la gestion et organisation ;</li> <li>• Impliquer les femmes dans les APE ;</li> <li>• Création des AME ;</li> <li>• Plaidoyer pour des visites d'échanges inter-APE.</li> </ul>
Inexistence des infrastructures socio culturelles et sportives	Existences des jeunes ; Existence de l'Etat...	Appuyer la réalisation des infrastructures socioéducatives et sportives au profit des jeunes tout en améliorant leur organisation des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plaidoyer pour la création des centres culturels et sportifs ;</li> <li>• Encourager les jeunes à pratiquer les activités culturelles et sportives.</li> <li>• Aménager les terrains de sport dans le canton</li> <li>• Plaidoyer auprès des autorités éducatives pour affecter les éducateurs physique et sportif...</li> </ul>

## 2.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

### 2.6.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Les femmes sont utilisées de manières abusives dans des travaux physiques	Echelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délaissement des charges des ménages sur les femmes ;</li> <li>- Faible partage des responsabilités dans les ménages ;</li> <li>- Pesanteur socioculturel ;</li> <li>- Violence basée sur le genre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vulnérabilité des femmes ;</li> <li>- Vieillesse précoce des femmes ;</li> <li>- Précarité sanitaire des femmes...</li> </ul>	Existence d'Etat, des ONG et des leaders religieux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les hommes sur les partages des tâches dans les ménages ;</li> <li>- Sensibiliser la communauté sur l'allègement des travaux des femmes ;</li> <li>- Implication des femmes dans la prise de décision ;</li> <li>- Appuyer les femmes à mener les AGR de manière diversifiée ;</li> <li>- Faciliter l'octroi des crédits, des moulins, les moulinettes, les décortiqueuses, la presse à huile et les moyens de transport aux femmes ...</li> </ul>
Les enfants sont abusivement exploités dans les travaux agropastoraux.	Echelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méconnaissance de droit des enfants ;</li> <li>- Analphabétisme des parents ;</li> <li>- Faible revenus des ménages à scolariser les enfants ;</li> <li>- Manque de volonté des parents à l'éducation des enfants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déscolarisation ;</li> <li>- Exode rural des jeunes ;</li> <li>- Oisiveté, délinquances juvéniles</li> </ul>	Existence d'Etat, des ONG des leaders religieux et des parents.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation de la population sur la charte des droits des enfants ;</li> <li>- Formation des cadres religieux, enseignants, leaders d'opinion, les notables et les parents sur les droits des enfants ;</li> <li>- Sensibilisation des parents à la scolarisation des enfants ;</li> <li>- Sensibilisation sur le bien-être des enfants...</li> </ul>
Non enregistrement des enfants à l'Etat civil	Echelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les parents méconnaissent l'enregistrement de leurs enfants à l'Etat civil ;</li> <li>- Les parents sont négligeant pour la déclaration des enfants à la naissance ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méconnaissance de statut de citoyenneté ;</li> <li>- Méconnaissance de nombre exact de la population ;</li> <li>- Difficultés à l'âge adulte d'avoir les papiers administratifs...</li> </ul>	Existence des services administratifs et sanitaire de l'Etat,	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plaidoyer pour la création des centres de déclaration à l'état civil ;</li> <li>- Sensibilisation des parents à l'enregistrement des enfants à l'Etat civil ;</li> <li>- Plaidoyer auprès des autorités administratives à rendre disponible les actes de naissances dans les sous-préfectures et des cantons</li> <li>- Sensibilisation aux parents qu'avoir un acte d'état civil est un droit...</li> </ul>

## 2.6.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Les femmes sont utilisées de manières abusives dans des travaux physiques	Existence d'Etat et des ONG et des leaders religieux	Appui à l'amélioration des conditions de vie des femmes en les déchargeant des lourdes tâches	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les hommes sur les partages des tâches dans les ménages ;</li> <li>- Sensibiliser la communauté sur l'allègement des tâches des femmes ;</li> <li>- Implication des femmes dans la prise de décision ;</li> <li>- Appuyer les femmes à mener les AGR de manière diversifiée ;</li> <li>- Faciliter l'octroi des crédits, des moulins, les moulinettes, la décortiqueuse, la presse à huile et les moyens de transport aux femmes ...</li> </ul>
Les enfants sont abusivement exploités dans les travaux agropastoraux.	Existence d'Etat et des ONG	Faciliter les conditions de vie des enfants en les déchargeant des grands travaux et promouvoir leur scolarisation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation de la population sur la charte des droits des enfants ;</li> <li>- Formation des cadres religieux, enseignants, leaders d'opinion, les notables sur les droits des enfants ;</li> <li>- Sensibilisation des parents à la scolarisation des enfants ;</li> <li>- Sensibilisation sur le bien-être des enfants...</li> </ul>
Non enregistrement des enfants à l'Etat civil	Existence des services administratifs et sanitaire de l'Etat,	Faciliter l'accessibilité à la déclaration des actes d'Etat civil.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plaidoyer pour la création des centres de déclaration à l'état civil ;</li> <li>- Sensibilisation des parents à l'enregistrement des enfants à l'Etat civil ;</li> <li>- Plaidoyer auprès des autorités administratives à rendre disponible les actes de naissances dans les sous-préfectures et des cantons ;</li> <li>- Sensibilisation aux parents qu'avoir un acte d'état civil est un droit...</li> </ul>

## 2.7. GOUVERNANCE-SECURITE-PAIX (Y COMPRIS GOUVERNANCE AU SEIN DES ORGANISATIONS)

### 2.7.1. Résultats du diagnostic

Problème	Localisation	Cause	Conséquence	Atouts	Solutions
Persistances des Conflits agro-pastoraux	Echelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dévastation des cultures par le bétail ;</li> <li>- Manque des couloirs de transhumance et d'accès à l'eau ;</li> <li>- Faible capacité à régler les conflits ;</li> <li>- Injustice sociale...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non cohabitation pacifique et de cohésion sociale ;</li> <li>- Bataille rangée ;</li> <li>- Perte économique et en vie humaine ;</li> <li>- Déplacement forcé de la population...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence des autorités locales ;</li> <li>- Existence des ONG...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un bon cadre de dialogue et de concertation intercommunautaires ;</li> <li>- Mise en place des comités de cohabitation pacifique et de cohésion sociale ;</li> <li>- Création des structures de gestion saine et de règlement des conflits ;</li> <li>- Sensibiliser la population pour la consolidation de la paix dans le canton ;</li> <li>- Formation des Chefs traditionnels sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance ;</li> <li>- Formation des autorités traditionnelles sur la justice sociale, assistance juridiques et appui judiciaires ;</li> <li>- Appui les autorités judiciaire à rendre la justice équitable.</li> </ul>
Faible capacité organisationnelle des OP	Echelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de connaissance de vie associative et des textes de bases des OP ;</li> <li>- Manque de transparence et de rendre compte dans la gestion des OP</li> <li>- Création opportuniste des OP...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mésentente entre les membres des OP ;</li> <li>- Manque de confiance des membres ;</li> <li>- Disfonctionnement des OP ;</li> <li>- Détournement ;</li> <li>- Vol...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence de service d'encadrement des OP et des ONG.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement de capacité des responsables des OP par la formation sur la vie associative ;</li> <li>- Formation des membres des OP sur les textes de base des OP ;</li> <li>- Sensibilisation sur la bonne gestion des ressources des OP</li> <li>- Orientations des dirigeants des OP sur la transparence et à rendre compte ;</li> <li>- Formation des OP sur le montage des projets et à la recherche des financements ;</li> <li>- Orientations des membres des OP à créer les OP pour atteindre des objectifs et des OP opportunistes.</li> </ul>

## 2.7.2. Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
Persistances des Conflits agro-pastoraux	Persistances des Conflits agro-pastoraux	Appuyer les agro-pastoraux un dialogue franc et à la cohabitation pacifique et à la cohésion sociale tout renforçant leur capacité par la formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un bon cadre de dialogue et de concertation intercommunautaires ;</li> <li>- Mise en place des comités de cohabitation pacifique et de cohésion sociale ;</li> <li>- Création des structures de gestion saine et de règlement des conflits ;</li> <li>- Sensibiliser la population pour la consolidation de la paix dans le canton ;</li> <li>- Formation des Chefs traditionnels sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance ;</li> <li>- Formation des autorités sur la justice sociale, assistance juridiques et appui judiciaires-</li> <li>- Appui les autorités judiciaire à rendre la justice équitable.</li> </ul>
Faible capacité organisationnelle des OP	Présence de service d'encadrement des OP et des ONG.	Appuyer l'amélioration de capacité organisationnelle des OP par la formation sur leur rôle et tâche en tout insistant sur la bonne gestion et la transparence.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement de capacité des responsables des OP par la formation sur la vie associative ;</li> <li>- Formation des membres des OP sur les textes de base des OP ;</li> <li>- Sensibilisation sur la bonne gestion des ressources des OP</li> <li>- Orientations des dirigeants des OP sur la transparence et à rendre compte ;</li> <li>- Formation des OP sur le montage des projets et à la recherche des financements ;</li> <li>- Orientations des membres des OP à créer les OP pour atteindre des objectifs et des OP opportunistes.</li> </ul>

### III. SOMMAIRE DES GRANDS AXES DE DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement
<b>Agriculture, Elevage</b>	Faible rendement agricole Baisse de reproduction animale et laitière	Améliorer la production tout en appuyant les exploitations agricoles à augmenter leur rendement ; Octroyer les matériels et équipements de production ; former les exploitants agricoles sur les techniques culturales, l'utilisation des bios pesticides, la restauration des sols et les apports en matières organiques.
<b>Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme</b>	Destruction progressive de la faune et de la flore	Appuyer la population à la conservation et la gestion rationnellement des ressources naturelles du canton et sensibiliser la population à connaître la loi 14 sur la protection de l'environnement, Former à produire, à planter les arbres et à l'agroforesterie. Vulgariser les foyers améliorés dans les ménages.
<b>Economie (commerce, crédit-épargne, artisanat, industries, ...)</b>	Faible revenu dans les ménages Les produits du canton ne sont écoulés durant toute l'année Absence des institutions de microcrédits	Améliorer les revenus des ménages à la production en initiant aux AGR tout en assurant la formation des promoteurs. Faciliter l'écoulement des produits en toute saison tout en assurant l'aménagement des pistes. Promouvoir l'installation d'une infrastructure de microcrédits ainsi que la formation des jeunes entrepreneurs.
<b>Santé-Eau potable- Assainissement</b>	Persistance des maladies hydriques et diarrhéiques ; Complication liée à l'accouchement ; Difficultés d'accès à l'eau potable ; Malnutrition des enfants et des femmes enceintes et allaitantes.	Améliorer l'accès aux soins primaires de la population du canton et éradiquer les maladies hydriques et diarrhéiques ; Appuyer le centre sante avec les kits d'accouchement tout en renforçant la capacité du personnel soignant ; Faciliter l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement de la population ; Faciliter l'accès à la nutrition des enfants et des femmes enceintes et allaitantes ; Sensibilisation à la non défécation à l'air libre et au lavage des mains avec du savon.
<b>Education-Jeunesse- Culture-Sport</b>	Faible scolarisation des enfants ; Faible organisation de l'Association des Parents ; Inexistence des infrastructures socio culturelles et sportives s d'Elèves (APE).	Assurer la sensibilisation des parents à envoyer les enfants à l'école tout en affectant des enseignants ; Appuyer les parents à la prise en charge des enseignants communautaires ; Doter les écoles avec matériels didactiques et équipements ; Sensibiliser et former les membres des APE sur leur rôle et tâche Appuyer la réalisation des infrastructures socioéducatives et sportives au profit des jeunes tout en améliorant leur organisation des jeunes.
<b>Affaires sociales-Genre</b>	Les femmes sont utilisées de manières abusives dans les travaux physiques ; Les enfants sont abusivement exploités dans les travaux agropastoraux ; Non enregistrement des enfants à l'Etat civil.	Appui à l'amélioration des conditions de vie des femmes en les déchargeant des lourdes tâches ; Faciliter les conditions de vie des enfants en les déchargeant des grands travaux et promouvoir leur scolarisation ; Faciliter l'accessibilité à la déclaration des actes d'Etat civil.
<b>Gouvernance-Paix Sécurité</b>	- Persistances des Conflits agro-pastoraux	Appuyer les agro-pastoraux un dialogue franc et à la cohabitation pacifique et à la cohésion sociale tout en renforçant leur capacité par la formation ; Organiser et former les OP sur leur mode de gestion et la recherche de financement.

## IV. PROJETS DE DEVELOPPEMENT SUR LA DUREE DU PLAN

### : Agriculture – Elevage

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Appui en semences améliorées des cultures pluviales et maraichères (Arachide, Sésame, Sorgho, Mil, Haricot, le gombo)	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	300 000	2022-2026
2. Sensibilisation à l'amendement du sol	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
3. Formation des producteurs sur les itinéraires techniques agricoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
4. Appui en équipement matériels intrants agricoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	300 000	2022-2026
5. Aménagement des périmètres maraichers en construction des puits	Soukoula, Toudjourré et Aboutilé	ADC/CCD, OP et OSC	10 000 000	1 000 000	2022-2026
6. Formation sur les techniques de production des bio-pesticides	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
7. Sensibilisation des éleveurs à la vaccination curative et préventive du bétail et de la volaille	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
8. Formation des auxiliaires d'élevages et les équipés des kits vétérinaires	2auxiliaires par groupe de villages	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	300 000	2022-2026
9. Appui des éleveurs à la production des aliments complémentaires du bétail (culture fourragère, pierre à lécher etc.)	Eleveurs du canton	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
10. Construction des puits pastoraux	Alama, Djiré Arabe et Toudjourré	ADC/CCD, OP et OSC	14 000 000	1 400 000	2022-2026
11. Construction d'un parc de vaccination	Alama et Djiré arabe	ADC/CCD, OP et OSC	8 000 000	800 000	2022-2026
12. Sensibilisation contre les produits prohibés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
13. Appui des éleveurs à la pratique de l'élevage amélioré intensif	Eleveurs dans le canton	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
<b>Total</b>			<b>55 000 000</b>	<b>5 500 000</b>	



## Domaine : Gestion des Ressources Naturelles

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation de la population sur la protection de l'Environnement	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
2. Appui à la production et installation des sites des pépinières	Soukoula et Toudjourré	ADC/CCD, OP et OSC	3 000 000	300 000	2022-2026
3. Formation des ménages sur les foyers améliorés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
4. Vulgarisation des foyers améliorés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	6 000 000	600 000	2022-2026
5. Formation et Sensibilisation des producteurs à la loi N°14 du 2008, régissant la protection de la faune et de la flore.	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
6. Sensibilisation des producteurs aux techniques des haies vives et mis en défens	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
7. Appui à la mise en place des comités de protection de l'Environnement.	Alama et Djiré arabe	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
8. Sensibilisation de la population à la plantation des arbres	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
9. Formation et Sensibilisation sur le changement climatique	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
10. Sensibilisation à l'exploitation et à la consommation des produits forestiers non ligneux	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
<b>Total</b>			<b>23 000 000</b>	<b>1 50 000</b>	

## Domaine : Economie

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Formation des producteurs sur la production –transformation - Conservation et commercialisation des produits maraichers	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
2. Appui en matériels de transformation- Conservation et commercialisation	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	6 000 000	600 000	2022-2026
3. Appui en petit élevage des volailles, embouche bovine et caprine	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	10 000 000	1 000 000	2022-2026
4. Formation des Jeunes et organisations paysannes sur l'entrepreneuriat	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
5. Appui en moyens de transport des produits agricoles (Charrettes).	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	6 000 000	600 000	2022-2026
6. Appui en matériels agricoles charrues	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	6 000 000	600 000	2022-2026
7. Appui à l'octroi des matériels de transformation : moulin à mil, décortiqueuses, presses à huile, moulin à son ; moulinettes à patte de viande d'arachide	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	12 000 000	1 200 000	2022-2026
8. Construction des magasins villageois	Alama Tama ; Alama ; Aboutilé, Gourdjouwalé ; Kétéyé	ADC/CCD, OP et OSC	40 000 000	4 000 000	2022-2026
<b>Total</b>			<b>86 000 000</b>	<b>8 600 000</b>	

## Domaine Santé – Nutrition eau potable et assainissement

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation de la population à la fréquentation du centre de santé et à la bonne pratique d'hygiène et Assainissement	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	3 000 000	300 000	2022-2026
2. Appui à la création des groupes des femmes sur l'éducation Nutritionnelle	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
3. Sensibilisations des leaders et les femmes enceintes et allaitantes à la consultation prénatales et postnatales.	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
4. Formation des matrones à orienter les femmes enceintes aux centres de santé	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
5. Construction des forages	Alama, Djiré arabe, Kétéyé, Alama Tama, Gourdjouwalé et Aboutilé	ADC/CCD, COSAN/COGES	30 000 000	3 000 000	2022-2026
6. Restructuration et formation des comités de gestion des points d'eau	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
7. Formation des puisatiers de réparation des points d'eau	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
8. Sensibilisation des leaders à la lutte contre le mariage précoce et forcé, grossesse rapprochée, défécation à l'air libre, sevrage et sur les maladies contagieuses (tuberculose, lèpre...)	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	4 000 000	400 000	2022-2026
9. Sensibilisation des leaders à la vaccination des enfants de 0 à 5 ans	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
10. Sensibilisation de la population à la diversification alimentaire	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
11. Sensibilisation à la lutte contre les produits prohibés	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
12. Sensibilisation sur les maladies sexuellement transmissible (MST/IST/VIH)	Echelle cantonale	ADC/CCD, COSAN/COGES	2 000 000	200 000	2022-2026
<b>Total</b>			<b>55 000 000</b>	<b>5 500 000</b>	

## Domaine : Education – Jeunesse – Culture et Sport

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation de la population à la scolarisation des enfants	Echelle cantonale	ADC/CCD et APE	2 000 000	200 000	2022-2026
2. Construction des écoles	Alama et Keteyé	ADC/CCD et APE	30 000 000	3 000 000	2022-2026
3. Création des écoles	Gourdjouwalé ; Djiré arabe ; Aboutilé ; Kétéyé ; Alama Tama	ADC/CCD et APE			2022-2026
4. Formation et recyclages des Associations des parents d'élèves	Ecoles créées	ADC/CCD et APE	2 000 000	200 000	2022-2026
5. Appui en matériels didactiques	Ecoles créées	ADC/CCD et APE			2022-2026
6. Création des centres d'alphabétisations formels	Ecoles créées	ADC/CCD et APE	2 000 000	200 000	2022-2026
7. Appui aux affectations des enseignants formés	Ecoles créées	ADC/CCD et APE			2022-2026
8. Sensibilisation à la prise en charge des maîtres communautaires	Ecoles créées	ADC/CCD et APE	2 000 000	200 000	2022-2026
9. Création et organisation des Associations des Mères d'élèves(AME)	Ecoles créées	ADC/CCD et APE	2 000 000	200 000	2022-2026
<b>Total</b>			<b>40 000 000</b>	<b>4 000 000</b>	

## Domaine : Affaires sociales et Genre

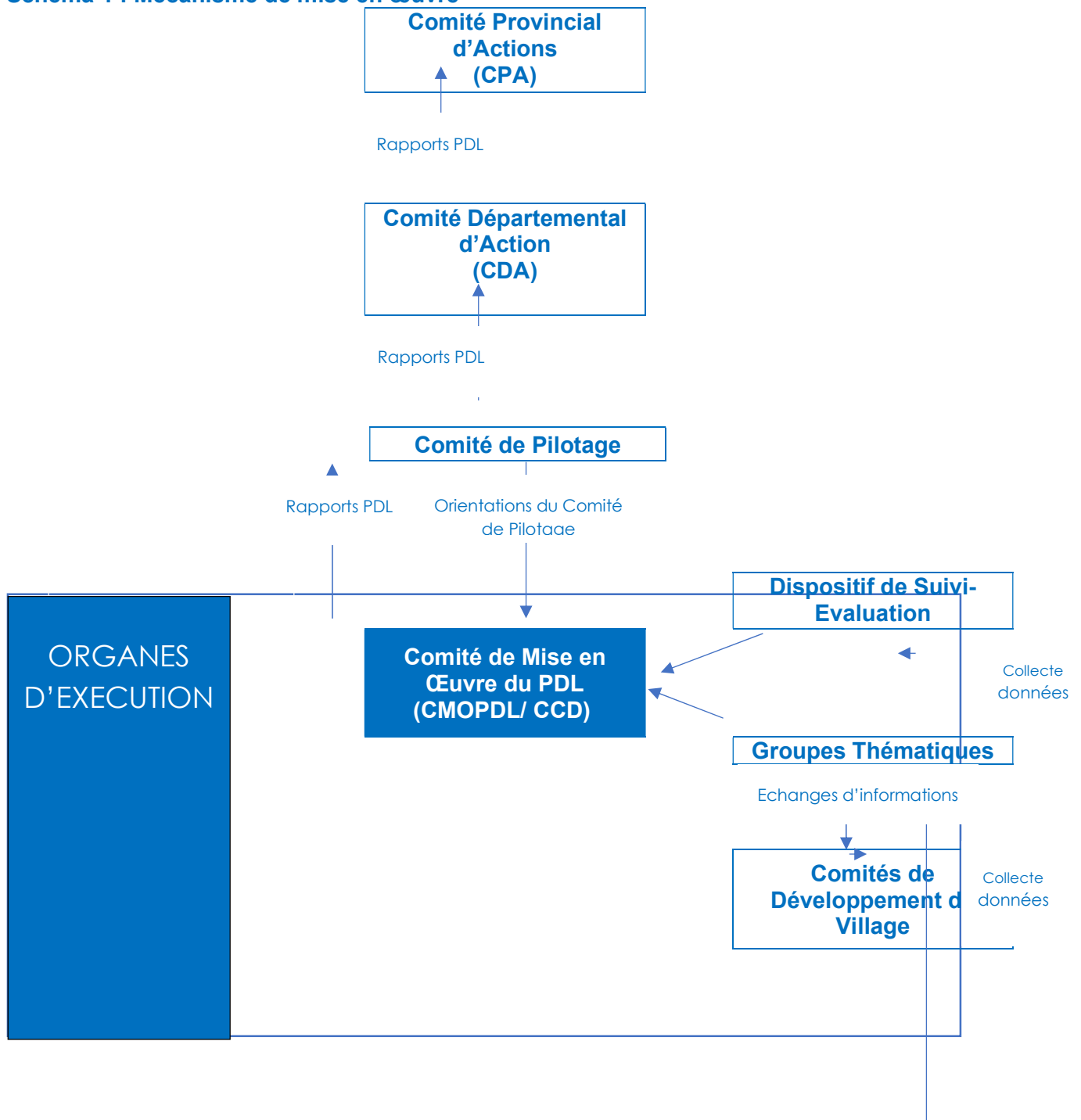
Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation des leaders religieux et traditionnels sur l'allègement des tâches ménagères des femmes	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
2. Formation et sensibilisation de la communauté sur la charte de droit des enfants	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
3. Création des centres d'alphabétisation des femmes	Ecoles existantes	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
4. Appui à la création des AGR de manière diversifiée		ADC/CCD, OP et OSC	10 000 000	1 000 000	2022-2026
5. Sensibilisation à la lutte contre le mariage précoce, et la santé de reproduction	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
6. Plaidoyer auprès des autorités à créer les centres déclarations d'Etat civil	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
7. Sensibilisation de la population sur l'importance de l'acte de naissance et à déclarer les nouveaux nés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
8. Appui aux femmes vulnérables en AGR des petits ruminants	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	10 000 000	1 000 000	2022-2026
<b>Total</b>			<b>28 000 000</b>	<b>2 800 000</b>	

## Domaine : Gouvernance – Paix et Sécurité

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Appui au fonctionnement des organisations paysannes	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
2. Création d'un comité de gestion pacifique entre éleveurs et agriculteurs	Alama ey Djiré Arabe	ADC/CCD, OP et OSC			2022-2026
3. Formation des Chefs traditionnels sur la bonne gouvernance	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
4. Appui les OP aux connaissances des textes des bases	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
5. Plaidoyer aux responsables qui octroient les papiers à faire comprendre aux membres OP leurs rôles et tâches	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
6. Appui aux membres des Bureaux Exécutifs des OP à rendre compte	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
7. Appui aux Bureaux Exécutifs des OP à l'alternance et la recevabilité et de rendre compte	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
8. Sensibilisation de la population à la gestion saine des conflits	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
9. Formation des leaders sur la cohabitation pacifique et à la cohésion sociale	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
10. Sensibilisation, formation des leaders communautaires au processus de la planification locale et à la recherche des bailleurs	Echelle cantonale	ADC/CCD, OP et OSC	2 000 000	200 000	2022-2026
<b>Total</b>			<b>18 000 000</b>	<b>1 800 000</b>	

# I. MECANISME DE PILOTAGE ET DE MISE EN ŒUVRE DU PDL

Schéma 1 : Mécanisme de mise en œuvre



Le mécanisme de pilotage et de mise en œuvre du PDL fait intervenir tous les niveaux de décentralisation au niveau provincial. Il met à contribution les organisations des bases (OSC), le Comité Cantonal de Développement, le Comité Départemental d'Action (CDA) et le Comité Provincial d'Action (CPA). Cette mobilisation des acteurs au niveau local est de nature à faciliter la prise de décisions, chose qui contribuera efficacement dans la mise en œuvre du PDL.



## MECANISME DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

La mise en œuvre des actions est basée sur la méthode participative. Il sera assuré par le comité de mise en œuvre du PDL, représentés par le CCD et qui est chargé de la réalisation des actions prioritaires retenues dans le PDL. La réalisation des actions retenues dans le PDL doivent être réalisées à travers une dynamique de développement impliquant toutes les parties prenantes et leur capacité à mobiliser les ressources locales (humaines, financières et matérielles) nécessaires tant locales qu'extérieures pour la mise en œuvre du PDL. Ainsi donc la réalisation des projets socio-économiques inscrits dans le PDL nécessite de l'ensemble des acteurs avec des sources de financement diversifiées : qui sont entre autre :

- Fonds propres, un accent particulier sera d'abord mis sur l'effort propre des populations (cotisations, activités communautaires, AGR etc...) pour certains types de projet avant de solliciter les appuis des partenaires extérieurs ainsi que ceux de l'Etat ;
- La mobiliser effective des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- Appui des ONGs, Projets et programmes de développement intervenants dans le canton ;
- Les groupements et Association de développement qui constitue les promoteurs ;
- Les organisations de la société civile (OSC), les prestataires de services
- l'État à travers les services techniques déconcentrés structurés autour du CDA/CPA apporte son appui et orientation nécessaires pour la mise en œuvre du PDL ;

De même un accent particulier sera mis sur la démarche qu'entreprend le Comité de mise en œuvre du PDL notamment le CCD et la capacité des populations à la mobilisation des ressources propres avant de solliciter un appui extérieur. Chaque village ou groupe de villages ou organisation locales se manifestera auprès des bailleurs de fond par l'intermédiaire du Comité de Développement Cantonal (CCD). Les apports des partenaires de développement peuvent être sous forme des dons, subventions. Cet appui contribue dans la réalisation des projets (infrastructures socioéconomiques, ouvrages etc..) retenus dans le PDL.

### ❖ ROLES ET RESPONSABILITE DES PRINCIPAUX ACTEURS :

Les cadres de concertation structurés autour du Comité Provincial d'Action (CPA) et Comité Départementale d'Action (CDA), les ONG partenaires, les projets, programmes de développement et les élites cantonales sont des partenaires potentiels qui contribueront de manière significative dans la mise en œuvre du PDL.

L'État à travers les services techniques déconcentrés apportera au CCD et aux populations son appui technique dans le montage des dossiers d'exécution de certains projets et surtout le suivi contrôle de leur réalisation. Les services techniques sont en effet les garants des normes techniques chacun dans leur domaine de compétences.

L'Association de Développement Cantonal est l'organe de pilotage du PDL. Il a pour mission de piloter le processus d'élaboration et de révision du PDL, de valider les projets à exécuter et de veiller au suivi de leur réalisation. Elle est composée des leaders des organisations communautaires (groupements & associations), des jeunes et des femmes, La désignation des membres du bureau se fera par élection ou par consensus, mais en réservant des places aux femmes et aux jeunes.

### ❖ Le Comité cantonal de Développement (CCD)

Présidé par le premier responsable du CMOPDL/ CCD, qui assure la coordination globale de la mise en œuvre du PDL. A ce titre, il :

- Fait élaborer, valider et exécute le Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) ;
- Fait élaborer et centralise les Rapports des Commissions Thématiques ;
- Assure le suivi-évaluation des activités ;
- Rédige et transmet à l'ADC ses rapports d'activités et rapports de Suivi-évaluation ;
- Veille au respect des clauses des protocoles d'accord de don ;
- Veille à la réalisation des objectifs du PDL conformément à la programmation établie ;
- Facilite la liaison et contact entre toutes les parties prenantes, dont les ONGs et partenaires qui financeront le PDL ;
- Procède, au besoin, aux éventuels arbitrages.
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,





## Les Groupes Thématiques

A chaque axe du PDL est assigné un Groupe Thématique, soit 04 au total. Leur rôle principal est d'appuyer techniquement les projets au niveau conceptuel et opérationnel. Ils sont ainsi les interlocuteurs directs des porteurs de projets et des bénéficiaires desdits projets. Chaque Groupe Thématique, constitué de deux Rapporteurs et d'un nombre variable de personnes ressources, soumet par trimestre un Rapport d'Etapes des projets relevant de son axe. Ils jouent également le rôle d'Animateurs Locaux au travers des sensibilisations et de collecte d'information auprès des Comités de Développement de Village et des populations à la base.

## Les Comités de Développement de Village

Les Comités de Développement de Village, constitués de quatre à cinq personnes désignées de manière consensuelle par les habitants de leur village. Leur rôle est de représenter, au sein de l'Organe d'Exécution du PDL, et de défendre les intérêts des populations locales. Les Comités de Développement de Village seront mobilisés pour inciter à la création de groupements, de coopératives, afin de favoriser le financement inclusif de l'économie locale.

### ❖ STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME

Le canton à travers l'ADC structure de pilotage mise en place lors du processus d'actualisation du PDL élaborera une stratégie de pilotage et de mise en œuvre des actions considérées comme prioritaires par la population. Cette stratégie sera basée sur :

- L'élaboration et mise en œuvre du Plan Annuel de Travail (PAT) ;
- L'organisation des assemblées générales de sensibilisation et d'information ;
- la sensibilisation de la sur les enjeux du PDL, son appropriation et la mobilisation des ressources et contributions nécessaires ;
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,
- et le soutien et l'accompagnement des initiatives locales de développement porter par les promoteurs (groupement & associations etc...).
- Prendre contact avec les bailleurs intéressés par les actions de développement ;
- La supervision de l'exécution des actions ;

### ❖ STRATEGIE DE SUIVI

Le Dispositif de Suivi-évaluation a pour fonction d'assurer le suivi global du PDL et de produire les Rapports Périodiques de Suivi-évaluation. Il planifie et fait exécuter l'Etude de Base, l'élaboration et soumission des projets ainsi que l'Evaluation à mi-parcours et l'Evaluation Finale du PDL.

Le suivi du plan d'action vise à accompagner la mise en œuvre du PDL et d'apporter un appui ciblé au Comité Cantonal de Développement pour lui permettre de coordonner l'exécution des différentes actions, à l'aide d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif. A cet effet le suivi-évaluation des activités du plan de développement local se fait à deux niveaux :

Niveau interne : Il sera assuré par les promoteurs et les comités de pilotage d'une part et l'ADC, les services techniques de l'Etat d'autre part. C'est aussi l'étape où les populations acquièrent la maîtrise d'ouvrage et de la gestion des microprojets issus des PDL et dont ils sont les initiateurs. A cet effet la population effectuera périodiquement le suivi-évaluation des actions qui seront réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PDL. Ils utiliseront les outils préalablement établis pour collecter les informations qui seront traitées et analysées et produiront des rapports. Ce travail se fera ensemble avec les bénéficiaires pour leur permettre de mesurer les indicateurs d'accomplissement des actions. Il s'agit entre autres de :

- de suivre et d'évaluer régulièrement les activités conduites dans le cadre de la mise en œuvre du PDL par rapport aux objectifs et résultats attendus ;
- d'évaluer les impacts des actions réalisées et leur impact au niveau de la sécurité alimentaires et socio-économique
- de suivre l'évolution de la dynamique de développement communautaire (efficacité des organisations locales prometteurs, mobilisation des ressources, participation aux actions...) ;
- d'entreprendre, sur la base des résultats et des conclusions du suivi-évaluation avec la population, les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité des interventions et de l'appui au processus de développement local.

Niveau externe : Les partenaires techniques et financiers qui appui les bénéficiaires feront également les suivis périodiques et s'assureront de la bonne exécution des activités du projet et de l'atteinte des résultats



et objectifs. Les visites de suivi seront considérées comme des occasions de renforcement de capacités des acteurs locaux en matière de gestion et de suivi de projet.

*NB : Il est par ailleurs indispensable d'organiser des rencontres périodiques avec les intervenants (y compris les bailleurs de fonds) pour faire le plaidoyer de la mise en œuvre du PDL et décider des financements.*

#### **A)-Budget du PDL/ Calibrage et équilibrage du plan de développement**

En effet, le budget du PDL du canton Arabe Irreguat s'élève à une somme de trois-cent-cinq million francs (305.000.000CFA) dont vingt-neuf millions trois-cent cinquante mille franc (29.350.000) F CFA d'apport local. Et deux-cent soixante-quinze millions six-cent cinquante mille francs (275 650 000 C FA) à rechercher ce qui représente environ 90.37 % du budget global du PDL.

#### **B)- Ressources pour le fonctionnement de l'ADC/CCD**

Après plusieurs réunions tenues entre les membres de l'ADC/CCD entérinées par trois (3) Assemblées générales cantonales, il a été décidé en unanimité que chacun des ménages de chaque village du canton apportera **1500 FCFA/an** considéré comme adhésion et **500 FCFA** cotisation trimestrielle. Ces fonds mobilisés permettront au bureau de fonctionner et de réaliser certains projets avec des moyens propres.



## 5.3 PLANNING ANNUEL DE TRAVAIL

### 5.3.1 Agriculture-Elevage

Titre du projet	Echelle cantonale	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Formation des producteurs sur les itinéraires techniques agricoles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Sensibilisation des producteurs sur la rotation des cultures et cultures associées	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. Sensibilisation des éleveurs sur la vaccination du bétail et de la volaille.	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Formation des éleveurs sur les techniques des cultures fourragères et des aliments complémentaires du bétail.	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
5. Sensibilisation contre les produits prohibés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
<b>TOTAL</b>			5 000 000	500 000	4 500 000			

### 5.3.2 Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation de la population à la protection de l'environnement en luttant contre les coupes des bois verts.		ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Sensibilisation et formation des ménages sur les techniques de construction des foyers améliorés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. Construction et vulgarisation des foyers améliorés	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Appui à la production et installation des sites des pépinières		ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2022	1 an
5. Sensibilisation de la population à la plantation des arbres	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	50 000	950 000	Etat et partenaires	2022	1 an
6. Création d'un cadre cantonale de protection de l'environnement	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP				Etat et partenaires	2022	1 an
<b>TOTAL</b>			5 000 000	250 000	4 750 000			

### 5.3.3 Economie

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Formation des promoteurs sur l'entreprenariat	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Appui en moyens de transport des produits agricoles (Charrettes).	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	1 800 000	Etat et partenaires	2022	1 an
5. Appui à l'amélioration de l'économie des ménages en créant les AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	1 800 000	Etat et partenaires	2022	1 an
<b>TOTAL</b>			<b>5 000 000</b>	<b>500 000</b>	<b>4 500 000</b>			

### 5.3.4 SANTE-Eau potable-Assainissement

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation de la population à la fréquentation du centre de santé, à la consultation prénatale (CPN) et postnatales ainsi à l'accouchement aux centres de santé	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Sensibilisation de la population à vacciner les enfants de 0 à 5 ans	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. Sensibilisation de la population à la pratique du planning familial et à éviter les sevrages précoces.	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Sensibilisation de la population à l'allaitement exclusif	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
5. Sensibilisation à la lutte contre les produits prohibés et à l'automédication	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
6. Organiser des séances de sensibilisation de lutte contre les IST/VIH/SIDA et la fistule	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
7. Formation de la population sur le traitement des eaux de consommations	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
8. Sensibilisation de la population à la lutte contre le mariage précoce et forcé, grossesse rapprochée, défécation à l'air libre.	Echelle cantonale	ADC/CCD, COGES/COSAN	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
<b>TOTAL</b>			<b>8 000 000</b>	<b>800 000</b>	<b>7 200 000</b>			

### 5.3.5 Education-Jeunesse-Culture-Sport

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation de la population à la scolarisation des enfants surtout les filles	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et APE	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Appui à la création des écoles		ADC/CCD, OSC, et APE				Etat et partenaires	2022	1 an
3. Sensibilisation des parents à la prise en charge des maîtres communautaires	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et APE	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Appui en matériels didactiques	Dans des écoles existantes	ADC/CCD, OSC, et APE				Etat et partenaires	2022	1 an
5. Appui aux affectations des enseignants formés	Dans des écoles existantes	ADC/CCD, OSC, et APE				Etat et partenaires	2022	1 an
6. Appui à la structuration des APE	Dans des écoles existantes	ADC/CCD, OSC, et APE	500 000	50 000	350 000	Etat et partenaires	2022	1 an
7. Appui à la formation et recyclage des APE	Dans des écoles existantes	ADC/CCD, OSC, et APE	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
<b>TOTAL</b>			<b>3 500 000</b>	<b>350 000</b>	<b>3 150 000</b>			

### 5.3.6 Affaires sociales-Genre

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation de la population sur l'allègement des tâches des femmes dans les ménages et à la création des AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	2 000 000	200 000	1 800 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Sensibilisation de la population à intégrer les femmes dans la prise des décisions	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	500 000	50 000	450 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. Appui la formation des parents sur la charte de droit des enfants	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	500 000	50 000	450 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Plaidoyer auprès des autorités administratives à créer les centres de déclaration d'état civil		ADC/CCD, OSC, et OP	500 000	50 000	450 000	Etat et partenaires	2022	1 an
5. Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leurs naissances à l'état civil	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	500 000	50 000	450 000	Etat et partenaires	2022	1 an
<b>TOTAL</b>			<b>3 000 000</b>	<b>300 000</b>	<b>2 700 000</b>			

### 5.3.7 Gouvernance-Paix -Sécurité

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Financement attendu des partenaires	Partenaires actuels et potentiels	Début probable	Durée
1. Renforcement des capacités du comité cantonal de cohabitation pacifique et à la cohésion sociale notifié par les autorités administratives	Comité cantonal	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
2. Sensibilisation des communautés sur la gestion saine des conflits et à la consolidation de la paix	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
3. Formation des chefs traditionnels sur la bonne gouvernance	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
4. Appui les OP aux connaissances des textes des bases	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	500 000	50 000	450 000	Etat et partenaires	2022	1 an
5. Sensibilisation de la population sur l'importance de la cohésion sociale, la justice et de la gestion non-violente des conflits	Echelle cantonale	ADC/CCD, OSC, et OP	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1 an
<b>TOTAL</b>			<b>4 500 000</b>	<b>450 000</b>	<b>4 050 000</b>			

## CONCLUSION

La nouvelle donne politique du gouvernement tchadien dans la stratégie de développement, est le transfert de responsabilités la population à la base. Les communautés doivent devenir de véritables promoteurs de développement de leur terroir. C'est ainsi que la communauté du canton Arabe Irréguat s'est résolument engagée pour l'élaboration de son PDL.

Le présent travail, est le résultat d'une action participative à tous les niveaux. C'est diagnostiquer les maux qui minent le canton. Cela a mis l'accent sur l'état des lieux du canton à travers une description de ses composantes physiques, sociales et économiques. Il résulte du diagnostic non exhaustif établi, que le canton dispos d'un potentiel naturel assez riche et des conditions sociales favorables pour un développement à la base.

Le diagnostic des problèmes liés aux différentes composantes a permis de cerner les vrais problèmes qui minent le canton et tenter de leur apporter des solutions idoines pour permettre au canton Arabe Irreguat d'amorcer son décollage économique.

Le PDL a été élaboré en vue de constituer un début de solutions à certains problèmes très saillants observés dans le canton.

Les activités se sont déroulées dans une logique de renforcement de la responsabilitédes populations du canton Arabe Irréguat pour gérer leur propre affaire au niveau local.

La réussite de ce plan de développement d'une durée de quatre(4) ans sera gage de dynamisme des structures mises en place.

La population toute entière qui s'est mobilisée pour l'élaboration de ce PDL, se mobilisera également pour la mise en œuvre après sa validation.



## ANNEXES

*Copie de la lettre de demande d'appui transmise,*

République du Tchad  
Présidence de la République  
Ministère de l'Administration du Territoire  
Et de la Décentralisation  
Province de : WadiFira  
Département de : Dar Tama

Unité – Travail - Progrès

Le 27 juin 2022

**A Monsieur le Préfet**  
**Président du CDA du Département de**  
**DAR TAMA**

**Objet :** *lettre d'information sur le choix de quatre(4) nouveaux cantons*

**Monsieur le Président,**

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une lettre d'information sur le choix d'un (1) nouveau canton qui suit la dernière vague du département que le Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et la Planification Locale dans les Provinces de Wadi Fira et Ouaddai (PASAP-WaFO) va commencer le processus d'élaboration des Plans de Développement Locaux. Il s'agit des cantons ci-après :

- Canton : Arabe Irréguat dans la sous-préfecture de Guéréda rural

Cette lettre d'information est à adresser au CDA en vue de solliciter auprès du CDA un appui nécessaire nous permettant d'élaborer les PDL dans les dits cantons. .

En vous souhaitant bonne réception, Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef d'Antenne du projet

MADJINGAR MIENAN



République du Tchad  
Présidence de la République  
Ministère de l'Administration du Territoire  
Et de la Décentralisation  
Province de : WadiFira  
Département de : Dar Tama  
Sous-préfecture de : Guéréda Rural

Unité – Travail - Progrès

Le 27 juin 2022

**A Monsieur le Sous-Préfet**  
**Président du CLA de la Sous-Préfecture de**  
**Guéréda rural**

**Objet :** *lettre d'information sur le choix d'un (1) nouveau canton*

**Monsieur le Président,**

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une lettre d'information sur le choix d'un (1) nouveau canton de la sous-préfecture de Guéréda rural que le Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et la Planification Locale dans les Provinces de WadiFira et Ouaddai (PASAP-WaFO). Il s'agit du canton

- Canton : Arabe Irréguat

Cette lettre d'information est à adresser au CLA en vue de solliciter auprès du CLA un appui nécessaire nous permettant d'élaborer le PDL dans du dit canton. .

En vous souhaitant bonne réception, Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef d'Antenne du projet

MADJINGAR MIENAN

REPUBLIQUE DU TCHAD  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DE LA  
PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT  
PROVINCE DU WADI FIRA  
DEPARTEMENT DE DAR TAMA  
SOUS-PREFECTURE GUEREDA RURAL

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

Date ... /...2022

**A**

**Sa Majesté Chef de Canton**

**De : Arabe Irréguat**

**Objet** : *entretien sur la possibilité d'appui à l'élaboration du Plan de Développement du Canton*

**Majesté,**

Par la présente, le Chef d'Antenne représentant le Coordonnateur de la Fédération Al-Takhadoum vous demande de bien vouloir prévoir un temps d'entretien avec vous et vos collaborateurs le 29 juin 2022 à 10 Heures 00, à votre Palais afin d'échanger sur des sujets en rapport avec le développement de votre canton.

Veillez recevoir, Majesté, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef d'Antenne

MADJINGAR MIENAN



*Calendrier du processus de concertation, dates, contenu,*

*Personnes ressources contactées,*

- 1- Silik Djiber Kadjouk
  - 2- Saad Hassan
  - 3- FadoulTaha
  - 4- Ismaïl siro
  - 5- Souleyman Ibrahim
- Membres du Comité de Développement Cantonal,*

République du Tchad  
Présidence de la République  
Ministère de l'Administration du Territoire et  
des collectivités Territoriales Décentralisées  
Province du Wadi-fira  
Département de Dar-Tama  
Sous-préfecture de Guéréda Rural  
Canton : Arabe Irréguat

Unité- Travail- Progrès

### **Procès-verbal de l'Assemblée Générale cantonale**

L'an deux mille-vingt deux et le vingt septembre, s'est tenu un atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du Plan de Développement local regroupant, les acteurs locaux à savoir les autorités locales, les notables du Chef de canton, les représentants des Organisations de Développement villageoises (ODV) et les personnes ressources au chef-lieu du canton à Alama.

Parmi les points abordés lors de l'Atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du PDL, il y a la mise en place du bureau Exécutif de l'ADC/CCD et la désignation des animateurs locaux du canton.

Trois (3) points ont été débattus lors de l'AG liés à la mise en place de l'ADC/CCD

- Le rôle et tâches de l'ADC/CCD dans le processus d'élaboration du PDL
- Mise en place du Bureau Exécutif de l'ADC/CCD et le divers.

En abordant le premier point qui concerne les rôles et tâches des membres de l'Association de Développement Cantonale ADC/CCD qui sera chargée d'appuyer la conduite du processus de la planification locale à travers l'élaboration du PDL. Elle va jouer un rôle majeur entre la communauté, les partenaires de développement et les prestataires des services. Le Comité Cantonal de Développement/CCD émane du bureau Exécutif de l'ADC assurera le processus d'élaboration, défendre le PDL au niveau du Comité Départementale d'Action en vue de sa validation et sa large diffusion. Elle appuiera et encouragera la mobilisation des ressources locales contreparties pour le cofinancement des projets du canton. A la sortie de cette Assemblée Générale, les personnes ci-dessous citées sont élues en unanimité membres du Bureau Exécutif de l'Association de développement cantonale/CCD.

Il s'agit de :

## **Bureau exécutif de l'ADC :**

**Date de création :20-09-2022**

N°	Fonction	Nom et prénoms	sexe	Village	Contact téléphonique
01	président	Saad Hassan	M	Allama	66951207
02	Vice -président	FadoulTaha	M	Allama	62888877
03	Secrétaire général	Bahar Haroun	M	Allama Tama	
04	Secrétaire adjoint	Mahamat Machar	M	Keteye	63103078
05	Trésorière général	Djiweriye Oumar	F	Allama	68488912
06	Trésorier adjoint	Youssouf mahamaud	M	Gourdjouwale	63422072
07	Charge des matériels	Mahadiye Ibrahim	F	Gourdjouwale	
08	Charge des matériels	Mahamat Ousmane	M	Abtile	65688228
09	1 <sup>er</sup> conseillère	Hamouda Khalil	M	Abtile	68676604
10	2eme conseiller	Halao al hadj	F	Allama	
11	3eme conseiller	Abdallah djiber	M	Allama	
12	Commissaire aux comptes	Halime Ibrahim	F	Allama	
13	Commissaire aux comptes	Balla Taha	M	Allama	

En divers, les participants se sont prodigués des conseils pour la bonne marche de l'ADC/CCD afin de contribuer au développement socio-économique du canton.

**N.B** : Les quatre premiers membres sont membres de Comité Cantonal de Développement/CCD.

En foi de quoi, le procès-verbal est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Alama, le 20/09/ 2022

Les participants

*Noms des animateurs locaux,*

Sous-préfecture	Canton	Nom et prénoms	Numéros téléphones
Guéréda Rural	Arabe Irregat	Bahar Haroun	62 19 96 48
		Amné Mahamat	

Alama le 18/10/2022

### **Commissions thématiques/ Domaine Elevage**

N°	Nom et Prénoms	Provenance	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
01	Ahmat Hassan Mahamat	Guéréda	Chef secteur/Elevage	M	66 63 55 75
02	Mahamat Oumar	Alama	Participant	M	68 67 66 04
03	Ahmadou Khalil	Aboutilé	Participant	M	
04	Abdallah Birké	Alama	Participant	M	66 28 15 06
05	Youssouf Mahamoud	Gourdjouwalé	Participant	M	63 42 20 72
06	Ali Adam Ousmane	Guéréda	Animateur/FOB DAL	M	66 50 55 73

Domaine : Santé et Nutrition

N°	Nom et Prénoms	Provenance	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
01	Adam Haroun	Guéréda	Major District	M	60 07 44 61
02	Fadoul Taha	Alama	Participant	M	62 88 88 77
03	Abdelkerim Abdoulaye	Gourjouwalé	Participant	M	63 92 29 76
04	Bahar Haroun	Alama Tama	Animateur local	M	66 99 96 48
05	Mahamat Mazal	Alama	Participant	M	62 68 48 88

06	Khadidja Djibert	Alama	Participante	F	65 57 51 55
07	Fatné Rozzi	Alama	Participante	F	
08	Djideye Fizzani	Alama	Participante	F	66 84 90 03
09	Hawa Abdallah	Alama	Participante	F	
10	Aminé Mahamat	Alama	Participante	F	
11	Amdallé Mahamat	Alama	Participante	F	

Domaine : Education-Jeunesse-Sport

N°	Nom et Prénoms	Provenance	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
01	Abakar Abdoulaye	Guéréda	IDENPC	M	66 22 02 56
02	Fayçal Fizzani	Alama	Participant	M	63 27 85 65
03	Younous Brahim	Guéréda	Participant	M	91 51 40 40
04	Habib Moussayess	Alama	Participant	M	63 17 14 42
05	Abdoulaye Treya Saleh	Alama	Participant	M	66 82 85 96
06	Ousman Rigueyegue	Alama	Participant	M	

Domaine : Environnement

N°	Nom et Prénoms	Provenance	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
	Bachérene Ali Adouma	Guéréda	Chef service forestier	M	66 75
	Issakha Batité Ali	Alama	Participant	M	
	Hassan Moussa	Alama	Participant	M	66 11 02 39
	Mahamat Ahmat Bechir	Gourdjouwalé	Participant	M	68 82 25 75
	Riguegué Tchaw-Tchaw	Alama	Participant	M	
	Abdraman Silik	Alama	Participant	M	66 26 69 99

Domaine : Agriculture

N°	Nom et Prénoms	Provenance	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
01	Brahim Tideï	Guéréda	Chef secteur/ANADER	M	66 38 93 59
02	Saad Hassan	Alama	Délégué/Agriculture	M	66 95 12 07
03	Abdallah Djibert	Alama	Participant	M	
04	Ahmat Ibrahim	Alama	Participant	M	93 44 22 11
05	Djibirine Ahmat	Alama	Participant	M	98 50 79 47
06	Abakar Youssouf	Alama	Participant	M	98 24 64 59
07	Abderaman Oumar	Guéréda	Animateur/FOBDAL	M	66 51 51 39

Grappe des villages : Alama

Bureau de l'Union de développement de grappe des villages

**Canton** : Arabe Irreguat

**Bureau UDG** : Allama

**Date de création** : 29-09-2022

N°	Fonction	Nom et prénoms	Sexe	Village	Contact téléphonique
01	Président	Fadoul Taha	M	Allama	62888877
02	Vice-président	Abdelkerim Abdoulaye	M	Gourdjouwale	63922976
03	Secrétaire Général	Bahar Haroun	M	Allama Tama	62999648
04	Secrétaire Adjoint	Kaltouma Missece	F	Allama	
05	Trésorière Général	Houra Rozzi	F	Allama Djourouf	63180062
06	Trésorier Adjoint	Mariam Kaboro	F	Keteyé Arabe	
07	Chargé de Matériels	Ibrahim Mahamat	M	Allama	66522282

08	Chargée de Matériels	Halimé Ibrahim	F	Allama Tama	
09	1 <sup>er</sup> conseiller	Mahamat Machar	M	Keteyé	63103078
10	2eme conseiller	Hamada Khalil	M	Aboutilé	68676604
11	3eme conseiller	Youssouf Mahamaud	M	Gourdjouwale	63422072
12	Commissaire aux comptes	Mahamat Oumar	M	Allama	66635575
13	Commissaire aux comptes	Mahadi Ibrahim About	M	Gourdjouwale	

Canton : Arabe Irréguat  
Bureau UDGV : Djiré Arabe  
Date de création : 14/10/2022

N°	Fonction	Nom et Prénoms	Sexe	Village	Contact téléphonique
1	Président :	Tahir Saleh	M	Djiré Arabe	66 16 25 13
2	Vice –président :	Hissein Ahmat	M	Djiré Arabe	62 20 05 56
3	Secrétaire General	Mahamat Ibrahim	M	Djiré Arabe	63 38 81 88
4	Secrétaire Adjoint	Djiddo Ahmat	M	Djiré Arabe	66 60 00 25
5	Trésorière General :	Meram Ahmat	F	Djiré Arabe	66 62 42 08
6	Trésorier Adjoint :	Bechir Mahamoud	M	Kerkergné	
7	Chargée des matériels :	Siléle Bechir	F	Kerkergné	
8	Chargée des matériels :	Miressil Saleh	M	Djiré Arabe	
9	1er Conseiller	Abdraman Djaboura	M	Kerkergné	62 12 78 58
10	2ème Conseiller	Mahamoud Mahmlat	M	Narwa	
11	3ème Conseillère	Rakhié Kaboro	F	Narwa	66 88 46 26
12	Commissaire aux comptes :	Idriss Ahmat	M	Djiré Arabe	63 61 13 44
13	Commissaire aux comptes	Saleh Annour	M	Djiré Arabe	60 05 07 99

### Liste des participants à l'atelier de lancement officiel

**Canton** : Arabe irrégat

**Date** : 20-09-2022      **Lieu** : Allama

N°	Nom et prénoms	Provenance	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
01	Mansour Abdoulaye	Guéréda	S/G du Département	M	66239356
02	Souleymane Brahim	Guéréda	Représentant/Sultan	M	62241011
03	Ali Ndoubé	Guéréda	RAF	M	66253497
04	Ismaïl siro	Kounoungou	Secrétaire /canton	M	62555200
05	Ehemir Oumar	kounoungou	Goumier	M	62110161
06	Silik djiber kadjouk	Allama	Chef/canton	M	62441219
07	Abderaman Oumar	Guéréda	Animateur	M	66515139
08	Saad Hassan	Allama	Participant	M	66951207
09	FadoulTaha	Allama	Participant	M	62888877
10	Abdoulaye tireya	Allama	Chef /Damre	M	
11	Haroun Abdoulaye	Allama	Chef /village	M	98938024
12	Mahamat Oumar	Allama	Chef/Damre	M	66635575
13	Issakha Batide	Allama	Participant	M	
14	Ousmane Ryguiyak	Allama	Participant	M	66828596
15	Abdoulaye Birke	Allama	Participant	M	66281506
16	Adam Abdoulaye	Allama	Participant	M	
17	Mahamat belle	Allama	Participant	M	63310934
18	Mahamat Taha	Allama	Participant	M	66318394
19	Souleymane al hadj doud	Bararinggue'	Participant	M	60582077

20	Cheick ryguiyak	Allama	Participant	M	
21	Mahamat Ahmad	Allama	Participant	M	66998337
22	Mahamat Abderaman	Allama	Participant	M	
23	Abdelkrim Abdoulaye	Gourdjouwale	Chef /Damre	M	63922976
24	Hammouda Khalil	Abtile	Chef /Damre	M	68676604
25	Bille taha	Allama	Participant	M	
26	Idriss Youssouf	Allama	Participant	M	
27	Chougour Karim	Keteye	Chef /Damre	M	62377480
28	Moussa Abakar	Allama	participant	M	
29	Halao al hadj	Allama	participante	F	
30	Kaltouma koumawe	Allama	participante	F	
31	Korbo Adam	Keteye	Chef/ Damre	M	66112845

Liste des participants à l'atelier de Diagnostic Participatif Cantonal

**Canton** : Arabe Irréguat

**Date** : 18-10-2022 **Lieu** : Allama

N°	Nom et Prénoms	Provenance	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
01	Ali Adam Ousmane	Guéréda	Animateur/FOBDAL	M	66505573
02	Halimé Ibrahim	Allama Tama	participante	F	
03	Issakha Batide	Allama	Participant	M	
04	Bahar Haroun	AllamaTama	Secrétaire(ADC)	M	62999648
05	Saad Hassan Mahamat	Allama	président(ADC)	M	66951207
06	Abderaman Oumar	Guéréda	Animateur/FOBDAL	M	66515139
07	Belle Tama	Allama	Participant	M	
08	Ousmane Rigueyak	Allama	Participant	M	66828596
09	Hamoda Khalil	Aboutile	Participant	M	68676604
10	Mahamat Bella	Allama	Participant	M	63310934
11	Mahamat Oumar Djazouli	Allama	Participant	M	66635575
12	FadoulTaha	Allama	Participant	M	62888877
13	Abdelaziz Cherif	Allama	Participant	M	66129529
14	Annour Habib	Allama	Participant	M	69441259
15	Abdallah Birké	Allama	Participant	M	66 281506
16	Rygueyaktchaw-tchaw	Allama	chef/village	M	
17	Abdoulaye Tiraiya	Allama	Participant	M	
18	Younouss Ibrahim	Allama	Participant	M	91514040
19	Abdoulaye Ibrahim	Allama	Participant	M	68273101
20	Ahmat Ibrahim Mahamat	Allama	Participant	M	93442211
21	DjibrineAhmat	Allama	Participant	M	98507947
22	Abakar Youssouf	Allama	Participant	M	98246459
23	Silik Djiber Kadjouk	Allama	chef/canton	M	62441219
24	Moustapha Ali	Allama	Participant	M	61100383
25	Youssouf Teraiya	Allama	Participant	M	60456244
26	Mahamat Marozale	Allama	Participant	M	62684858
27	Mahamat Alkhali	Allama	Participant	M	6117465
28	Youssouf Mahamat	Gourdjouwale	Participant	M	63422072
29	Abdallah Djiber	Allama	Participant	M	
30	Mahamat Ahmat Bechir	Gourdjouwale	Participant	M	68822575
31	Souleymane Abakar	Allama	Participant	M	
32	Kaltouma Moussehesse	Allama	Participante	F	
33	Khadidja Djiber	Allama	Participante	F	65575155
34	FatneRozi	Allama	Participante	F	
35	DjideiyeFizani	Allama	Participante	F	
36	Hawa Abdallah	Allama	Participante	F	
37	HawaDjiber	Allama	Participante	F	

38	Ali Abdel Aziz	Allama	Participant	M	66430196
39	Oumar Belle	Allama	Participant	M	61199512
40	Amine Mahamat	Allama	Participante	F	
41	Amdalale Mahamat	Allama	participante	F	
42	Mahamadane Oumar	Djiré Arabe	participant	M	68480806
43	Djida Ahmat Aboute	Djiré Arabe	participant	M	66600025
44	RahamaAhmat	Djiré Arabe	participant	M	68770002
45	Abakar Abdoulaye	Guéréda	IDENPC/DT	M	66220256
46	Ahmat Hassan Mahamat	Guéréda	chef secteur élevage	M	66430023
47	Brahim Tidei	Guéréda	chef secteur ANADR	M	66389359
48	Bacherene Ali Adouma	Guéréda	chef forestier	M	66755950
49	Adam Haroun	Guéréda	Major/hôpital	M	66885074
50	MadjingarMienan	Guéréda	chef d'antenne	M	66722453
51	Ab Issa Ahmat	Djiré Arabe	Participant	M	62200556
52	Mahamat Ibrahim	Djiré Arabe	Participant	M	63388188
53	Mahamat Ahmat	Djiré Arabe	Participant	M	66998337

Liste des participants à l'AG de formulation des projets

Canton : Arabe Irréguat

Date : 03/11/2022

Lieu : Alama

N°	Nom et Prénoms	Village	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
01	Abdoulaye Treyé	Alama	Participant	M	
02	Issakha Batide	Alama	Participant	M	
03	Bahar Haroun	Alama Tama	Animateur local	M	62 19 96 48
04	Saad Hassan	Alama	Président/ADC	M	66 95 12 07
05	Hamoda Khalil	Aboutilé	Chef de village	M	
06	Abdallah Djire	Alama	Participant	M	
07	Zakaria Abdoulaye	Alama	Participant	M	
08	KhadidjaDjibert	Alama	Participante	F	65 57 51 55
09	Aminé Mahamat	Alama	Animatrice locale	F	
10	Halimé Ibrahim Abdallah	Alama Tama	Vice-Présidente/ADC	F	
11	HawaDjibert	Alama	Participante	F	
12	Kaltouma Mousseyesse	Alama	Participante	F	
13	FadoulTaha	Alama	Participant	M	62 88 88 77
14	HawaLabite	Alama	Participante	F	
15	HapsaAhmat	Alama	Participante	F	
16	Hawalssakha	Alama	Participante	F	
17	SimbilDjibert	Alama	Participante	F	
18	Zam-ZamAçyl	Alama	Participante	F	
19	Hapsa Yassine	Alama	Participante	F	
20	FatnéTabak	Alama	Participante	F	
21	Aziza Mahamat	Alama	Participante	F	
22	Aché Mahamat	Alama	Participante	F	
23	FatiméIdjielMatar	Alama	Participante	F	
24	Amdalal Mahamat	Alama	Participante	F	
25	KhadidjaAhmat	Alama	Participante	F	
26	DjideyéFizzani	Alama	Participante	F	
27	Zam-Zam Ahmat	Alama	Participante	F	
28	RigueyegueTchaw-Tchaw	Alama	Participant	M	
29	OusmanAhmat	Kounoungou	Participant	M	
30	Abakar Issakha	Alama	Participant	M	61 64 80 88
31	Ali Adam Ousmane	Guéréda	Animateur/FOBDAL	M	66 50 55 73
32	Abdéraman Oumar	Guéréda	Animateur/FOBDAL	M	66 51 51 39
33	Ali N'Doubé	Guéréda	RAF/FOBDAL	M	66 25 34 97



Liste des participants à l'atelier cantonal de priorisation des projets

Canton : Arabe Irréguat

Date : 10 /11/2022

Lieu : Alama

N°	Nom et Prénoms	Village	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
01	Bacharène Ali Adouma	Guéréda	Inspecteur Forestier	M	66 75 59 50
02	Cherif Hassaballah	Guéréda	Inspecteur Pédagogique	M	66 31 42 51
03	Habib Ahmat Mahamat	Guéréda	Rpt chef Secteur	M	66 23 82 51
04	Adoum Haroun	Guéréda	Major Hôpital	M	66 88 50 74
05	Bahar Haroun	Guéréda	Animateur local	M	66 99 96 48
06	Fayçal Fizzani	Alama	Membre/ADC	M	63 27 85 65
07	Ali N'Doubé	Guéréda	RAF/FOBDAL	M	66 25 34 97
08	Brahim Tidei	Guéréda	Chef Secteur ANADER	M	66 38 93 59
09	Ali Adam Ousmane	Guéréda	Animateur/FOBDAL	M	66 50 55 73
10	Abdéraman Oumar	Guéréda	Animateur/FOBDAL	M	66 51 5 1 39
11	Saad Hassan	Alama	Président/ADC	M	66 95 12 07
12	Mahamat Machar	Keteyé	Secrétaire Adjoint/ADC	M	63 10 30 78
13	Mahadiyé Ibrahim	Gourdjouwalé	Membre /ADC	F	
14	Halimé Ibrahim	Alama Tama	Com.aux comptes/ADC	F	
15	Hamouda Khalil	Alama	Conseiller/ADC	M	
16	Mahamat Ousman	Aboutilé	Membre /ADC	M	65 68 82 28
17	FadoulTaha	Alama	Vice-Président/ADC	M	62 88 88 77
18	Djiweriyé Oumar	Alama	Trésorière G/ADC	F	68 48 89 12
19	RigueyegueTchaw-Tchaw	Alama	Participant	M	
20	Souleyman Abdoulaye	Alama	Participant	M	66 41 82 88
21	Kaltouma Mousseyesse	Alama	Participante	F	
22	Aminé Mahamat	Alama	Animatrice locale	F	
23	Hawa Djibeya	Alama	Participante	F	
24	Manzoula Khayoura	Alama	Participante	F	
25	Hawa Issakha	Alama	Participante	F	
26	Habsa Ahmat	Alama	Participante	F	
27	Zam-ZamAçyl	Alama	Participante	F	
28	Habsa Yassine	Alama	Participante	F	
29	FatiméRozzi	Alama	Participante	F	
30	Fatimé Idjayal Matar	Alama	Participante	F	
31	HawaLabite	Alama	Participante	F	
32	Mariam Mahamat	Alama	Participante	F	